

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIRECTION GÉNÉRALE DE
MONDIALISATION DU DÉVELOPPEMENT ET
DES PARTENARIATS

FONDS DE SOLIDARITE
PRIORITAIRE

RAPPORT DE PRESENTATION

Comité interministériel : séance du 9 juillet 2009

IDENTIFICATION DU PROJET

FPC N°:

Projet N°: -

Intitulé : « Genre et développement économique, soutien aux femmes actrices du développement »

Autorisation de programme demandée :

€ 3 000 000

Catégorie : **MOBILISATEUR**

Etat Bénéficiaire : *Code pays*

Code bénéficiaire :

Dates de démarrage programmée : Septembre 2009

Durée prévisionnelle d'utilisation de l'AP : **36 mois**

Responsabilités :

Poste:

Service: DGMDP/BPM

Rédacteurs: Mme Ginette de MATHA

Pauline CHABBERT

adresses de messagerie:

ginette.matha-de@diplomatie.gouv.fr

pauline.chabbert@diplomatie.gouv.fr

Secteur d'activité : genre

Code Secteur :

-résumé de présentation au comité des projets FSP

Pays/projet mobilisateur:	Bénin, Togo, Burkina Faso, Niger, Mali, Sénégal
Intitulé du projet:	« Genre et développement économique, soutien aux femmes actrices du développement »
Secteur:	
Montant:	3 000 000 euros
Durée:	36 mois
Bénéficiaire:	Les femmes d'Afrique de l'Ouest qui travaillent dans les filières agroalimentaires et de petit élevage, dans le secteur de l'artisanat et du commerce, y compris transfrontalier. Les coopératives, organisations et réseaux de femmes actives impliquées dans le développement économique. Les bénéficiaires indirects sont les hommes impliqués dans les projets soutenus, les fédérations professionnelles et les ONG locales et nationales. .
- n° du projet: - date du comité interministériel: - service de référence:	9 juillet 2009

Résumé:

Le FSP mobilisateur «genre et économie, femmes actrices du développement » est une composante essentielle du plan d'action en faveur de l'égalité hommes-femmes voulu par le Secrétaire d'Etat à la Coopération et à la Francophonie pour contribuer à la réalisation de l'objectif 3 du millénaire (« promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes »). Il doit constituer une étape supplémentaire de la dynamique française en faveur de l'égalité hommes/femmes et fait de la reconnaissance des femmes en tant qu'actrices économiques du développement une priorité dans la lutte contre la pauvreté, particulièrement en période de crise.

Le FSP mobilisateur « genre et économie, femmes actrices du développement » s'inscrit dans la dynamique lancée voici plus de trente ans par la communauté internationale en faveur de l'égalité hommes-femmes dans le monde et à laquelle la France participe à travers ses engagements internationaux. Il est l'une des suites concrètes et logiques de la stratégie genre adoptée fin 2007 (Document d'Orientation Stratégique) élaborée par le MAEE en collaboration avec les sociétés civiles. Il a pour objectif cohérent et transversal de favoriser l'égalité effective entre les hommes et les femmes dans l'activité économique et de parvenir à l'autonomisation économique des femmes comme un facteur déterminant de développement économique et de stabilité. Toutes les études internationales tendent en effet à prouver que l'indépendance économique des femmes constitue un facteur majeur de stabilisation et de progrès, en particulier dans les régions pauvres.

Doté de trois millions d'euros, le FSP mobilisateur soutient des projets dans une zone géographique qui constitue le « cœur de cible » de la coopération française. Six pays d'Afrique de l'Ouest sont en effet concernés : Burkina Faso, Mali, Niger, Togo, Bénin et Sénégal.

Les principales bénéficiaires sont des femmes d'Afrique de l'Ouest qui travaillent dans les secteurs agroalimentaire et de petit élevage d'artisanat et de commerce, notamment transfrontalier, ainsi que les coopératives, organisations et réseaux de femmes actives impliquées dans le développement économique.

Le FSP mobilisateur est conçu comme un ensemble dont les différentes composantes opérationnelles sont cohérentes entre elles et s'interpénètrent de façon transversale. Ces

composantes sont les suivantes :

- soutien à des projets économiques porteurs selon trois volets :
 - o soutien à l'activité des femmes dans les filières agricoles et agroalimentaires
 - o soutien au développement de l'artisanat féminin et de l'entrepreneuriat féminin
 - o intégration de la question du genre dans le commerce transfrontalier ;
- renforcement des capacités techniques et organisationnelles des femmes et des organisations de femmes ;
- soutien au plaidoyer en faveur d'une plus grande prise en compte du genre dans les politiques de lutte contre la pauvreté.

Une composante management est également comprise dans le FSP.

Les projets économiques de la composante 1 ont été retenus en fonction de l'intégration dans leur conception et leur mise en œuvre d'une dimension formation et plaidoyer en faveur de l'égalité hommes/femmes complémentaire de la composante économique pure.

Ce FSP constitue également une avancée exemplaire du point de vue de la coopération entre l'administration et les sociétés civiles. Douze ONG françaises et leurs partenaires du Sud ont en effet été étroitement associées à sa conception et vont assurer la mise en œuvre de l'essentiel des projets. Elles se sont regroupées en consortium associant ONG techniciennes et spécialistes des questions de genre. Un « pôle genre » assurera un accompagnement permanent des projets (ateliers communs, formation, sites internet et intranet dédiés, visites de terrain,...). Ce travail concerté favorisera l'élaboration et la mise en œuvre d'une méthodologie commune.

Le management du FSP sera placé sous la responsabilité d'un comité de pilotage associant représentants de l'administration et personnalités du Nord et du Sud. Les postes diplomatiques seront constamment associés à la mise en œuvre du FSP.

Enfin, la capitalisation de cette expérimentation à grande échelle des orientations stratégiques en faveur de l'égalité hommes/femmes sur le terrain économique dans la coopération au développement devrait permettre d'affiner la politique du genre dans la coopération française au développement et de mettre en lumière de bonnes pratiques généralisables./.

1. CADRE DE REFERENCE	6
1.1 SITUATION DE DEPART ET JUSTIFICATION DU PROJET	6
1.1.1 La réduction des inégalités hommes/femmes est une condition de la lutte contre la pauvreté 6	
1.1.2 Les inégalités entre hommes et femmes dans l'accès et le contrôle des ressources rendent les femmes plus vulnérables à la pauvreté.....	8
1.1.3 La situation des femmes dans le monde du travail dans les pays en développement est caractérisée par une plus grande précarité que les hommes et un manque de reconnaissance.	10
1.1.4 Genre et économie en Afrique de l'Ouest	12
1.2 COHERENCE AVEC LA POLITIQUE DE COOPERATION FRANÇAISE.....	18
1.2.1 La France a pris des engagements internationaux en faveur de la promotion de l'égalité hommes/femmes.....	18
1.2.2 La mise en œuvre d'une politique du genre dans la coopération au développement.....	18
1.3 EVALUATIONS ANTERIEURES POUR UN PROJET DU MEME TYPE	20
1.4. ANTECEDENTS ET AUTRES EXPERIENCES EN REFERENCE.....	20
1.4.1 Les projets de promotion de l'égalité	20
1.4.2 Les projets de développement économique	21
1.5 POLITIQUES DES AUTRES ACTEURS.....	21
2 CONSTRUCTION LOGIQUE DU PROJET	24
2.1 FINALITES	24
2.2 IDENTIFICATION DES BENEFICIAIRES DIRECTS ET FINAUX.....	24
2.3 IDENTIFICATION ET IMPLICATION DES INTERVENANTS	24
2.4 LA PRISE EN COMPTE DE LA COMPOSANTE GENRE EST TRANSVERSALE	25
2.5 TABLEAU SYNTHETIQUE DES OBJECTIFS, INDICATEURS ET HYPOTHESES:	25
2.6 COMMENTAIRES SUR LA CONSTRUCTION LOGIQUE.....	29
2.7 DESCRIPTION DU CONTENU DU PROJET PAR COMPOSANTE.....	31
3. DEROULEMENT PREVU – ESTIMATION DE LA DUREE DU PROJET	39
3.1. CHRONOGRAMME PREVISIONNEL	39
3.2. COMMENTAIRES (SUR LE CHRONOGRAMME)	40
4 FINANCEMENT DU PROJET (EN EUROS) :.....	41
4.2 COMMENTAIRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT PAR COMPOSANTES ET VOLETS D'ACTIVITE	42
4.3 TABLEAU RECAPITULATIF DES TOUS LES FINANCEMENTS ENVISAGES POUR LE PROJET	42
5. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE FINANCIERE DU PROJET.....	43
6. MODALITES DE REALISATION DU PROJET ET PARTENARIAT PREVU.....	43
6.1. ORGANIGRAMME, RESPONSABILITES ET ORGANISATION DE LA MISE EN ŒUVRE AVEC LES PARTENAIRES	43
6.2. CONDITIONNALITES	44
6.2.1. Conditions relatives au déblocage des fonds	44
6.2.2. Conditions suspensives en cours d'exécution du projet.	44
6.3 MISE EN ŒUVRE PAR LES SERVICES CENTRAUX OU LES POSTES/ SUIVI ET TABLEAU DE BORD	44
6.4 COMMUNICATION	44

7.	SITUATION ET PERSPECTIVES EN FIN DE PROJET	45
7.1.	SITUATION EN FIN DE PROJET ET IMPACT SUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE	45
7.2.	LE TRANSFERT DES COMPETENCES	45
7.3.	L'APPROPRIATION DU CHANGEMENT ET LA PERENNISATION DES EFFETS	46
8.	EVALUATION DU PROJET	46
9	ANNEXES	47
9.1	SIGLES	47
9.2	PRESENTATION DE LA STRATEGIE FRANÇAISE DE COOPERATION DANS LE SECTEUR	48
9.3	RESUME DU RAPPORT DE GENRE EN ACTION « GENRE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ENJEUX ET ACTEURS »	49
9.4	PRESENTATION DES CONSORTIUM	50
9.5	PRESENTATION DES ONG MEMBRES DES CONSORTIUM ET DE LEURS PARTENAIRES AU SUD	57
9.6	FICHES SYNTHETIQUES DES PROJETS : VOLET 1.1, 1.2 ET 1.3	68
9.6.1	« Les sahéliennes peuvent nourrir le Sahel ».....	68
9.6.2	« Renforcement du rôle des femmes dans les filières avicole, anacarde et porcine au Sénégal et au Togo »	70
9.6.3	« Renforcer la place des femmes dans l'agriculture saine et durable au Sénégal ».....	73
9.6.4	« Des tomates en toutes saisons »,.....	74
9.6.5	Projet « Beurre de karité » GRET	75
9.6.6	Fiche projet ELFE (TECH DEV / ADEE).....	77
9.6.7	Actrices béninoises, organisations et développement, ABORD	78
9.6.8	Femmes actrices du développement économique et social du territoire.....	81
9.6.9	Renforcement des compétences techniques des artisanes et de leurs capacités organisationnelles et commerciales	83
9.6.10	Décollage - pour un décollage social et professionnel des femmes artisanes au Togo	85
9.6.11	UNIFEM : sécurisation des droits économiques et humains des opératrices du commerce informel transfrontalier au Mali et au Burkina Faso	87

1. Cadre de référence¹

1.1 Situation de départ et justification du projet²

1.1.1 La réduction des inégalités hommes/femmes est une condition de la lutte contre la pauvreté

- *L'égalité hommes/femmes au cœur du développement et de la croissance*

Au cours des trente dernières années la communauté internationale a progressivement pris conscience de l'importance de la réduction des inégalités hommes /femmes dans les processus de développement.

Les femmes ne bénéficient très souvent pas des mêmes droits fondamentaux, sociaux et économiques que les hommes, notamment dans les pays en développement. Il en découle des inégalités dans tous les domaines, en particulier dans l'accès et le contrôle des ressources et des richesses, ainsi que dans l'accès aux sphères décisionnelles, politique et économique. **Ces inégalités affectent la croissance économique et le développement des pays du Sud et font obstacle aux efforts de réduction de la pauvreté.**

Les études des économistes soulignent en effet la forte corrélation entre l'égalité hommes/femmes et la croissance économique. Tendanciellement **le taux de pauvreté diminue dans les pays où les rapports hommes/femmes sont les plus égalitaires**. Le Bureau International du Travail note dans son rapport 2008 que la région qui a connu la plus forte croissance économique, l'Asie du Sud-Est, est également celle qui a enregistré le plus fort taux régional d'activité des femmes³. En Afrique subsaharienne, selon la Banque Mondiale, un accès égal des femmes aux ressources (semences, terres, engrais) aurait pour effet d'augmenter la production agricole de 20%.⁴ Ainsi, pour favoriser la croissance économique, il est essentiel de tirer le meilleur parti du potentiel productif de la population active aussi bien féminine que masculine. Ceci implique dans un premier temps de se pencher sur les conditions d'accès aux ressources rencontrées par les femmes et par les hommes et sur les contraintes particulières que rencontrent les femmes (accès à l'éducation, au foncier, garde des enfants,..)

La croissance n'a d'effets sur la réduction de la pauvreté qu'à condition qu'elle favorise une égale répartition des bénéfices engendrés. La participation accrue des femmes sur le marché du travail ne représente un fort potentiel de développement économique qu'à condition qu'elle leur permette d'en tirer profit, à la fois au niveau de l'augmentation des revenus mais aussi en terme de pouvoir de

¹Un rapport préalable « genre et développement économique » a été produit par le réseau Genre en Action, sur commande du MAEE- cf résumé de ce rapport annexe 9.2

² Les statistiques sur le marché de l'emploi en Afrique de l'Ouest sont multiples. Produites par différents types d'organismes, elles correspondent le plus souvent à des définitions du travail informel et du travail formel, du travail en milieu rural et en milieu urbain qui ne recouvrent pas toujours les mêmes critères. Ainsi, pour assurer une plus grande cohérence de l'analyse, nous avons choisi de présenter des fourchettes pertinentes qui donnent une vision d'ensemble de la situation des femmes et des hommes sur les marchés de l'emploi. Lorsque des statistiques précises sont fournies, les références aux rapports et les définitions sont définies en bas de page

³ BIT, « Tendances mondiales de l'emploi des femmes », mars 2008

⁴ Banque Mondiale et OCDE, rapport « Equality for women, where do we stand ? », 2008

décision et de contrôle des ressources. D'autant plus, qu'une grande partie de leurs revenus est réinvestie dans l'alimentation, la santé et l'éducation, au bénéfice des enfants et des familles.

Les types d'emplois occupés, les rémunérations, le contrôle des moyens de production et le pouvoir décisionnel sont au cœur des problématiques de genre. Ils posent des questions sur la répartition des rôles, des tâches et des moyens et plus largement interrogent l'égalité entre les femmes et les hommes à tous les niveaux.

Il existe un cercle vertueux : la réduction des inégalités engendre une amélioration de l'accès des femmes à l'éducation, la formation et la santé, ce qui leur ouvre un meilleur accès aux ressources économiques comme le capital, la terre et les infrastructures, favorisant une hausse de la productivité des femmes, avec, à la clé, une stimulation de la croissance. En parallèle, le renforcement de leur rôle politique accompagne et consolide ces acquis dans la durée.

- *Le développement d'une stratégie du genre*

- La Décennie des Nations-Unies (1975-1985)
- l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF/CEDAW) (1979)
- le Plan d'action de Pékin (1995)
- et les Objectifs du Millénaire pour le Développement et en particulier l'objectif 3 (promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes)
ont marqué les principales étapes de définition de stratégies pour atteindre l'objectif de réduction des inégalités hommes/femmes qui constitue un outil essentiel de la lutte contre la pauvreté.

En 1995, à la conférence de Pékin, la communauté internationale est passée d'une approche « femmes et développement » centrée sur la satisfaction des besoins pratiques⁵ immédiats des femmes, à une approche « genre et développement » qui analyse les relations entre hommes et femmes dans la société dans le but de répondre également aux intérêts stratégiques des femmes.

Cette approche a pour objectif d'aller plus loin dans la lutte contre les discriminations en agissant sur les facteurs qui structurent les inégalités entre les hommes et les femmes, empêchant ces dernières de bénéficier pleinement des fruits de la croissance et du développement.

L'approche genre se fonde sur le concept de renforcement des pouvoirs et d'autonomisation⁶ des femmes, la prise en compte de leurs intérêts stratégiques devant leur ouvrir des droits identiques à ceux des hommes dans tous les domaines y compris sociaux, économiques (accès aux ressources et à la gestion des richesses) et politiques.

L'approche genre se traduit de deux façons :

- **par des actions spécifiques**, qui visent à réduire les inégalités femmes/hommes en agissant directement sur les causes (révisions des cadres législatifs, sensibilisation à l'égalité, relation filles/garçons) ou auprès des femmes (renforcement des capacités,..) ;

⁵ Voir lexique en annexe 9.2 du rapport de présentation

⁶ Traduction française du concept « d'empowerment », voir lexique 9.2

- **par des actions transversales** dans la mesure où l'on veille à ce que les contraintes spécifiques des femmes et des hommes soient bien prises en compte dans l'élaboration de toutes les politiques et de tous les projets.

L'approche genre, qui a été adoptée par la France, a été mise en pratique par différentes instances de la communauté internationale qu'il s'agisse des agences des Nations Unies (PNUD, UNIFEM, UNICEF, UNESCO,...), de la Banque Mondiale (Gender Action Plan, 2007-2011) ou l'Union Européenne (ce dernier plan est en cours d'élaboration).

L'approche genre appliquée au domaine économique a pour objectif d'interroger les relations hommes-femmes pour mieux comprendre les causes de l'inégale répartition des ressources et des bénéfices et agir sur les facteurs d'inégalité dans le but de favoriser une croissance partagée. La réduction des inégalités dans le secteur économique invite à s'intéresser à :

- **l'accès et contrôle des ressources (éducation, formation, santé, crédits, fonciers,)**
- **la place des femmes et des hommes dans l'emploi (types d'emplois et rémunérations)**
- **leur participation aux instances décisionnelles**

1.1.2 Les inégalités entre hommes et femmes dans l'accès et le contrôle des ressources rendent les femmes plus vulnérables à la pauvreté

D'après la Banque Mondiale, la crise économique et financière risque de plonger 100 millions de personnes dont une grande majorité de femmes, dans l'extrême pauvreté.

La vulnérabilité des femmes à la pauvreté tient en particulier au traitement inégalitaire qui leur est appliqué dans des domaines fondamentaux dont les principaux sont succinctement rappelés ci-après :

- *Elles sont sous-scolarisées*

Dans le monde, 55% des 72 millions d'enfants qui ne sont pas scolarisés sont des filles. En 2006, malgré une amélioration générale, les pays d'Afrique subsaharienne sont les plus éloignés de la parité dans l'accès à l'école primaire. Cet écart se creuse encore plus au niveau du secondaire.⁷ **La sous-scolarisation des jeunes filles les réduit à travailler dans les secteurs informels à faible rendement et les tient à l'écart des activités plus valorisantes et rémunératrices.** Le faible accès des femmes à la formation professionnelle est également un facteur handicapant pour obtenir un emploi décent.

- *Elles n'ont qu'un accès limité aux soins et à la planification familiale*

Alors que **l'accès des femmes aux systèmes de santé et à la planification familiale est une des conditions de leur autonomisation**, en Afrique subsaharienne, seules 47% des femmes bénéficient de l'accompagnement d'un soignant lors de l'accouchement.⁸ Le taux de mortalité maternelle est de 900 femmes pour 100 000 naissances vivantes en Afrique subsaharienne et de 1100 pour 100 000 en Afrique de l'Ouest.

⁷ Rapport mondial de suivi sur l'ETP, « vaincre l'inégalité, l'importance de la gouvernance ». 2009

⁸ Nations Unis, « Objectifs du Millénaire pour le développement », rapport 2008

- *Elles ne bénéficient pas d'une véritable égalité des droits*

Tous les Etats africains (sauf le Soudan et la Somalie) ont ratifié la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes. Cependant, 8 d'entre eux ont émis des réserves à la convention et 35 n'ont pas ratifié le Protocole facultatif qui ouvre droits aux recours individuels des femmes dont les droits ont été violés. De plus, 28 Etats d'Afrique subsaharienne n'ont toujours pas ratifié le Protocole de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatifs aux droits des femmes, entrée en vigueur en novembre 2005.

L'égalité s'inscrit certes désormais dans la plupart des constitutions et de nombreuses lois inégalitaires ont été révisées (code de la famille, du travail et électoral), cependant **la mise en œuvre de ces réformes n'est pas toujours effective et les coutumes sont trop souvent invoquées pour justifier des pratiques discriminatoires.**

- *Elles n'ont qu'un accès limité aux ressources financières et foncières...*

Accès au crédit :

En Afrique subsaharienne, les femmes reçoivent moins de 10 % de l'ensemble du crédit destiné aux petits agriculteurs et seulement 1 % du crédit total destiné au secteur agricole, alors qu'elles constituent la majorité des travailleurs dans ce domaine.

Accès au foncier :

Dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, les femmes ne peuvent obtenir des droits sur des terres que par l'entremise de leurs époux, le temps de leur union, mais perdent ces droits en cas de divorce ou de décès de l'époux, car les règles d'héritage discriminent les femmes. Au Sénégal, par exemple, les femmes rurales travaillent des lopins des terres cultivables qu'elles empruntent aux hommes qui en sont les propriétaires et les reprennent dès qu'ils en ont besoin. Cette situation s'explique par un ensemble de règles et pratiques coutumières de la société traditionnelle africaine accentuées par une certaine pratique du droit musulman qui impose que la terre constitue un patrimoine familial sous le contrôle des hommes. Les devoirs conjugaux obligent la femme à rejoindre le domicile conjugal et ses droits fonciers sont limités de peur que son alliance avec une autre famille ne serve de prétexte pour transférer une partie du patrimoine familial chez son conjoint. D'un autre côté, le droit musulman reconnaît à la femme le droit de propriété de la terre au même titre que les hommes mais n'accorde à la fille qu'une faible part de l'héritage

Alors que le droit formel reconnaît l'égalité de propriété foncière, dans la réalité, la gestion foncière est un compromis entre le droit coutumier, le droit islamique et le droit "moderne" préconisé par l'Etat. Les instances d'élus locaux chargées des questions foncières sont largement dominées par les hommes qui appliquent l'un ou l'autre principe de droit au gré des circonstances.

- *... et aux sphères décisionnelles*

L'accès aux sphères décisionnelles, publiques, politiques et économiques est généralement restreint pour les femmes car elles sont assignées traditionnellement aux tâches liées à la sphère privée. Des progrès sont certes enregistrés (18 % de femmes parlementaires en moyenne mondiale) mais ils sont

encore très peu répandus, portés, en Afrique par quelques pays emblématiques comme le Rwanda, qui compte 48,8%⁹ de parlementaires.

Le déficit de participation des femmes aux instances représentatives et décisionnelles locales et nationales limite la prise en compte des problématiques spécifiques liées au genre et favorise la reproduction des inégalités.

Dans le secteur économique, leur faible participation aux instances de gouvernance (chambres consulaires, groupements professionnels et syndicaux) est également l'un des facteurs de leur cantonnement à des emplois peu rémunérateurs et précaires.

1.1.3 La situation des femmes dans le monde du travail dans les pays en développement est caractérisée par une plus grande précarité que les hommes et un manque de reconnaissance.

- *Les femmes travaillent majoritairement dans le secteur informel où la précarité est la plus forte, les rémunérations les plus faibles et les perspectives d'évolution réduites.*

D'après le rapport du BIT¹⁰, en 2007, en Afrique subsaharienne :

- 56,9% des femmes et 79,7% des hommes travaillent.
- parmi celles-ci, **8 femmes sur 10 travaillent dans des conditions vulnérables**¹¹, c'est à dire soit comme travailleuses familiales non rémunérées, soit comme travailleuses indépendantes, ce qui implique qu'elles gagnent peu d'argent ou pas du tout, ne bénéficient pas d'une protection sociale, ni de contrats formels,...
- Parmi elles, 34,7% ne perçoivent aucune rémunération (contre 18,4% des hommes considérés comme travailleurs vulnérables)
- seules 15,5% des femmes occupent un emploi rémunéré ou salarié, ce qui représente la moitié de la proportion d'hommes dans la même situation
- l'évolution des conditions de travail s'est améliorée pour les deux sexes, toutefois à un rythme beaucoup plus rapide pour les hommes que pour les femmes. Entre 1997 et 2007, la proportion des hommes occupant un emploi vulnérable a chuté de 71,4% à 66,4% et celle des femmes n'a baissé que de 85% à 81,7%.

En Afrique subsaharienne, les femmes et les hommes n'occupent pas les mêmes types d'emplois :

- En raison de stéréotypes sexués, les femmes occupent **des secteurs de savoir-faire traditionnels** (petit commerce, coupe et couture, élevage de volailles, teinture, savonnerie..., **de petite taille, qui ne sont pas toujours reconnus et offrent peu de ressources, un faible potentiel d'évolution professionnelle et peu de valeur ajoutée.**

⁹ Nations Unis, « Objectifs du Millénaire pour le développement », rapport 2008

¹⁰ BIT, « Tendances mondiales de l'emploi des femmes », mars 2008

¹¹ l'emploi vulnérable est un concept développé par le BIT pour calculer les personnes qui sont employées selon des modalités précaires, (rémunérations, contrats formels, avantages sociaux, protection sociale), à l'instar des travailleurs familiaux

- En milieu urbain, elles mènent des activités informelles de **petit commerce, restauration, sous-traitance sous forme de travail à domicile**, faute de formation, de ressources et de temps.
- En milieu rural, elles travaillent principalement dans la production et la transformation agroalimentaire et agropastorale qui assurent **une sécurité alimentaire familiale, mais ne sont pas très rémunératrices**. D'après le BIT, dans la région, 7 femmes sur 10 travaillent dans l'agriculture, essentiellement dans l'agriculture de subsistance dans des conditions difficiles et avec une sécurité économique faible, l'accès à une agriculture mécanisée, à plus forte valeur ajoutée étant le plus souvent réservé aux hommes.
- ***Les caractéristiques du secteur informel***

Le secteur informel est difficile à appréhender car les données disponibles sont insuffisantes, particulièrement en Afrique subsaharienne au regard du manque général de statistiques et particulièrement en ce qui concerne les femmes.

En Afrique subsaharienne, la faiblesse des opportunités d'emplois dans l'économie moderne (5% de l'économie) se traduit par la création d'activités en secteur informel. Les études conduites par l'OCDE et le BIT montrent qu'il occupe en moyenne **76 % de l'emploi non agricole en Afrique subsaharienne, si on y ajoute le secteur agricole, jusqu'à 95 % de l'emploi total**. Sa participation au PIB peut atteindre jusqu'à 60 %. Il constitue par ailleurs le lieu de socialisation et d'acquisition des compétences et associe étroitement la famille.

Si ce secteur a le mérite d'absorber une grande majorité de la population active et de fournir des revenus, il se caractérise cependant par :

- une rémunération moyenne en général inférieure à celle de l'économie moderne, et parfois inférieure au seuil de pauvreté ;
- une faible protection offerte aux actifs
- un faible niveau de productivité

Le secteur informel regroupe le travail non rémunéré (au sein d'une structure agricole familiale par exemple) et le travail rémunéré mais non déclaré : cas des micro-activités économiques urbaines de transformation alimentaire et de vente qui ne sont pas enregistrées et donc non recensées.

D'une façon générale, **les ménages qui vivent essentiellement de revenus provenant des emplois non structurés connaissent des taux de pauvreté plus élevés que ceux dont le revenu provient de l'emploi structuré**.

- ***Le secteur informel du point de vue du genre : travail informel/ travail domestique :***

Lorsque l'on analyse le développement économique du point de vue du genre, l'on fait la distinction entre le travail dit « rémunéré » qui rapporte un revenu nécessaire à la sécurité alimentaire (qui peut être en nature) et le travail dit « non rémunéré » c'est à dire le travail domestique et la charge des enfants et des membres de la famille, les tâches de soins (« care » en anglais). Les femmes consacrent beaucoup de temps aux tâches domestiques et de soins, qui s'ajoutent à leur travail aux champs ou en ville. Ainsi, ces deux temps de travail cumulés, l'on considère **que les femmes effectuent les 2/3 des heures de travail produites dans le monde**.

Pour comprendre la dynamique de la pauvreté et de l'inégalité des sexes, il est important d'analyser l'articulation entre travail rémunéré et travail non rémunéré des femmes. Les politiques et les programmes en faveur de l'emploi doivent tenir compte de cette situation.

1.1.4 Genre et économie en Afrique de l'Ouest

- *La situation économique sous-régionale en Afrique de l'Ouest confirme les disparités hommes/femmes*¹²

Alors que la pauvreté a reculé dans la plupart des blocs régionaux, les évolutions en Afrique de l'Ouest, comme dans toute l'Afrique subsaharienne, sont défavorables et alarmantes. **L'Afrique de l'Ouest compte parmi les régions où la pauvreté a le moins régressé lors des trois dernières décennies.** On estime que 60% de la population de la sous-région vit avec moins d'un dollar par jour.

Les déterminants de la pauvreté dans la sous-région sont multiples. Le secteur d'activité économique par exemple est un déterminant important de la pauvreté. Ainsi, il existe une différence marquée de revenu par tête entre les zones urbaines et les zones rurales. Ce constat est révélateur de trois problèmes importants qui ont trait à l'intégration régionale : l'accès des populations aux moyens de production (terres arables, capital,..), le faible niveau de commercialisation des productions et la qualité de la formation des personnes.

L'ensemble des données et des analyses disponibles confirment que les femmes sont les premières touchées par la pauvreté pour l'ensemble des raisons évoquées ci-dessus (1.1.2).

Les analyses nationales indiquent en effet une incidence plus élevée de la pauvreté chez les femmes que chez les hommes. Il ressort d'une enquête sur l'emploi urbain et le secteur informel menée dans les principales agglomérations de 7 Etats (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo)¹³ membres de l'espace UEMOA, que **51% des emplois du secteur informel en milieu urbain sont occupés par des femmes, et qu'il s'agit à plus de 60% d'emplois précaires, de travail à leur compte ou d'aide familiale.** Le revenu moyen du secteur informel dans toutes les villes est supérieur au salaire minimum, mais cela cache de fortes disparités, la moitié des actifs du secteur informel gagnant moins du tiers du salaire minimum, parmi eux surtout les apprentis et les aides familiaux.

Ceci explique en grande partie des disparités de revenu entre hommes et femmes dans la sous-région.

Ces disparités se retrouvent aussi dans la formation. Le taux d'analphabétisme est presque toujours plus élevé chez les femmes que chez les hommes. En 2004, dans la zone UEMOA, 62% des femmes sont analphabètes pour 31% des hommes. Enfin, les disparités sont encore significatives dans la participation aux sphères décisionnelles.

La question des inégalités hommes-femmes illustre l'importance des aspects socioculturels et institutionnels, mais également l'importance de l'accès aux moyens de production, terre, capital financier, capital humain, comme déterminant de la pauvreté. **Dans le document stratégique de lutte contre la pauvreté (DSRP) sous-régional Afrique de l'Ouest, élaboré par la CEDEAO et**

¹² Document de stratégie régionale UEMOA/CEDEAO, « intégration régionale, croissance et réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest : stratégies et plan d'action, Ouagadougou, décembre 2006

¹³ UEMOA, « Le secteur informel dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA : Performances, insertion, perspectives, 2001-2002.

L'UMEOA, le genre est considéré comme un déterminant essentiel de la lutte contre la pauvreté. Ainsi, il y a indiqué que sans des actions ciblées, plus de la moitié de la population demeurera marginalisée, faiblement insérée dans les circuits formels de l'économie et condamnée à exercer des métiers peu rémunérateurs dans le secteur informel. Par conséquent, **il est recommandé que les programmes nationaux et régionaux d'inclusion des femmes dans les secteurs économiques soient ciblés sur les questions d'accès et de contrôle des actifs productifs.** Pour mettre en œuvre ces recommandations, l'UMEOA s'est dotée d'un cadre institutionnel, dès 1999 et d'un plan d'action. La CEDEAO dispose d'une Commission au Développement Humain et Genre et de deux centres qui dépendent de la direction Genre, le Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre (CCDG), basé à Dakar, et le Centre de la Jeunesse et des Sports qui se trouve à Ouagadougou.

- *En Afrique de l'Ouest, les femmes sont majoritaires dans certaines filières alimentaires et agro-alimentaires, ainsi que dans le secteur de l'artisanat.*

1-1-4-2-1- filières agropastorales et agroalimentaires : traditionnellement, en Afrique de l'Ouest, les femmes sont majoritaires dans les activités de récolte, de transformation et de commercialisation de produits agroalimentaires, dans des filières agricoles (noix de cajou, tomates, karité, sésame, arachides,...) et dans les activités d'élevage (élevage porcin,...). Ces activités génèrent des revenus pour les femmes et pour les exploitations familiales en général. En dépit de leur rôle, les femmes ne tirent pas tous les profits de leur participation aux activités économiques. Très peu d'entre elles sont chefs d'exploitation et bien souvent, l'on constate que lorsque l'activité économique acquiert une plus forte valeur ajoutée, les femmes sont dépossédées de ses fruits au profit des hommes et n'en assurent plus la gestion.

Plusieurs facteurs à cela, variables en fonction des contextes : le manque de connaissance dans l'utilisation d'outils techniques, le manque de formation à des aspects plus complexes tels que la gestion économique et financière à plus grande échelle, la maîtrise des circuits économiques, les capacités de négociation et le manque de temps, les femmes étant prises par les tâches domestiques et l'éducation des enfants.

Transformation agroalimentaire :

Au Sénégal, par exemple, les femmes sont responsables du processus de transformation des noix de cajou qui nécessite un savoir-faire particulier (décorticage, dépelliculage). Elles achètent les noix de cajou brutes et les revendent transformées. Elles ne peuvent contrôler toute la chaîne de production car les règles coutumières les empêchent de devenir propriétaires des parcelles d'anacardières qui appartiennent généralement aux hommes. L'inégal accès à l'alphabétisation et la formation technique est également un frein à la structuration de filières plus rentables, qui assureraient une meilleure rémunération des femmes.

Ici, les relations de genre sont au cœur d'une égale répartition des richesses, d'autant qu'il existe un enjeu économique fort car c'est seulement une fois transformée en amande que la noix de cajou se vend sur les marchés locaux et internationaux.

Petit élevage :

Au Togo, les femmes travaillent majoritairement dans le secteur du petit-élevage. Le taux d'alphabétisme est élevé et peu d'entre elles sont chefs d'exploitation. Particulièrement dans les régions de la Kara et des Savanes, les femmes rurales sont victimes des règles coutumières qui limitent le droit à la terre ainsi que l'accès au crédit et aux intrants agricoles. Même si les femmes

interviennent dans la production et dans la commercialisation des produits agricoles, elles ne bénéficient pas toujours des revenus de l'exploitation. De plus, leur faible adhésion aux organisations professionnelles agricoles (1,5% des femmes sont membres d'un groupement), les exclut des espaces décisionnels stratégiques indispensables à une amélioration de leur situation.

1-1-4-2-2- micro-activités alimentaires et commerciales :

En milieu urbain, les activités informelles de commerce représentent entre 40 et 50% des activités économiques informelles. Elles sont occupées à 60% par des femmes. La taille moyenne des structures est de 1,5 personnes par établissement. Moins de 22% d'entre elles disposent d'un local spécifique.

Le secteur de la micro-activité agroalimentaire et commerciale concerne les activités de transformation agroalimentaire, de micro-commercialisation (de repas par exemple ou de produits prêts à consommer), de distribution et de restauration. Depuis les années 1990, on observe des changements profonds dans les pratiques de consommation, par exemple au Burkina, dans les grandes agglomérations du pays en particulier : les pratiques de restauration en famille s'estompent au profit de la restauration individuelle, collective, à domicile ou hors domicile. Ces pratiques, qui se développent notamment près des marchés, des services de transport, des écoles et des bureaux, sont structurées autour de la petite restauration, la restauration collective fermée, l'alimentation de rue et l'artisanat alimentaire. Les femmes y sont fortement représentées.

Constituées à partir de savoir-faire domestiques et conduites au départ à toute petite échelle, ces activités ne sont pas reconnues comme des métiers à part entière et ne sont pas représentées dans les chambres consulaires. Si au départ, ces activités informelles n'offrent que de faibles ressources, un faible potentiel d'évolution professionnelle et peu de valeur ajoutée, en changeant progressivement d'échelle, elles peuvent devenir de véritables entreprises intégrant alors de l'innovation dans les techniques utilisées (mécanisation), une organisation de travail et des méthodes de commercialisation (conditionnement) qui en font des outils d'autonomisation.¹⁴

1-1-4-2-3- filières artisanales

Le forum du réseau africain d'appui à la micro-entreprise qui s'est tenu à Cotonou (Bénin) en 2005 a révélé que **le secteur de l'artisanat en Afrique subsaharienne occupe 40% de la population active féminine**. Il fournit 70% des emplois et concerne 90% de la population des entreprises. Il engendre un taux de croissance de 2,2% à 3,3% par an.

Au Niger, il emploie plus de 700 000 personnes au travers de 360 000 micro et petites entreprises dont les femmes sont propriétaires à plus de 68%. Les femmes occupent principalement les filières de maroquinerie, textile, pharmacopée, vannerie-calebasse, poterie, bijouterie et cosmétique.

Si la demande en produits artisanaux existe dans les filières de la maroquinerie, vannerie, poterie, broderie, les artisanes manquent de compétences techniques, organisationnelles et/ou commerciales pour y répondre. D'autre part, si l'artisanat est une activité où les femmes ont une place reconnue en apparence, leurs conditions de vie sont bien plus éprouvantes que celles des hommes. D'après le SAFEM (Salon International de l'artisanat pour les femmes), les femmes rencontrent des problèmes concrets dans leur vie personnelle et professionnelle :

- au niveau de la famille, la femme travaille en moyenne 16h par jour (métiers, éducation des

¹⁴ GRET, « les micro-activités agro-alimentaires et commerciales et la lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne », avril 2008

- enfants, tâches ménagères) ;
- les hommes disposent de plus de moyens de production que les femmes ;
- les femmes ont accès à la terre mais ne sont pas propriétaires bien que la religion donne droit aux femmes à la moitié de la part de l'homme en cas d'héritage, ce qui constitue quand même une discrimination ;
- de nombreuses femmes n'ont pas le droit de se déplacer sans la permission du mari ou de la famille;
- lorsqu'une femme est enceinte, il lui est très difficile de trouver du travail (une femme nigérienne a en moyenne 7,5 enfants) ;
- les femmes ont beaucoup de réticences pour exercer certaines activités pourtant génératrices de revenus, compte-tenu des pratiques en vigueur et de l'acceptation sociale faible de ces changements ;
- sur le plan juridique, la femme est soumise à trois sources de droits (coutumier, religieux et moderne) ce qui rend sa situation très difficile.

Les artisanes nigériennes attendent un soutien technique, organisationnel, commercial, mais aussi des moyens et méthodes pour renforcer leur place et leur voix dans la société nigérienne, dans leur foyer et dans leur activité professionnelle pour transformer les relations sociales inégalitaires par la prise de responsabilités et l'autonomie économique, familiale, sociale des femmes.

1-1-4-2-4 Le commerce transfrontalier

Le commerce transfrontalier a une longue tradition en l'Afrique en général et en l'Afrique de l'Ouest en particulier. Il est s'amplifié grâce à l'amélioration des infrastructures de transport et de communication et les mutations de l'environnement institutionnel. Les progrès réalisés sur le front de l'intégration régionale à travers l'institution des zones de libre échange, notamment en Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui permet une circulation relativement libre des produits dits crûs exempts de droits de douane, ainsi que la création d'une union douanière (UEMOA) ont contribué à dynamiser le commerce transfrontalier.

Les femmes sont majoritaires dans le commerce transfrontalier. Elles vendent et achètent surtout des denrées agricoles, qui sont pour une large part produites par elles, du textile (y compris la friperie), des objets plastiques et d'autres objets d'utilisation courante.

Les études menées par l'UNIFEM ont permis de confirmer que le commerce informel transfrontalier des femmes contribue à la réduction de la pauvreté, à l'auto emploi et a la création de richesses. En effet, par exemple, à la frontière entre le Mali et le Burkina Faso, les femmes qui travaillent dans le commerce transfrontalier emploient 1,2 personnes dans leurs activités commerciales à domicile, elles subviennent aux besoins de 3,2 enfants en moyenne et de 3,1 personnes à charge autres que leurs propres enfants ou leur conjoint.

Les femmes commerçantes sont victimes de nombreuses discriminations lors des passages aux frontières, ainsi que dans l'accès aux crédits. Leurs conditions de travail sont pénibles notamment concernant les transports et la sécurité de leurs déplacements. Très peu documenté, le commerce informel transfrontalier est insuffisamment pris en compte dans les politiques régionales ouest-africaines, alors qu'il représente environ 12% du volume des échanges extérieur de l'Afrique.

- Les réseaux se structurent et agissent en faveur du changement

En Afrique de l'Ouest, dans les pays d'intervention du FSP, de nombreuses organisations de femmes ainsi que des organisations associant hommes et femmes sont déjà actives sur le terrain de

l'égalité hommes-femmes et s'organisent entre elles, en dépit des difficultés structurelles et conjoncturelles.

Plusieurs exemples en témoignent :

- En milieu rural, dans les filières agroalimentaires, constitution de groupements (coopératives de beurre de karité au Burkina-Faso, directoires de femmes en élevage au Sénégal,...)
- Au niveau de la sous-région, le réseau DIMITRA initié par la FAO, rassemble des associations de femmes rurales autour des enjeux de genre et de développement rural.
- Dans le secteur de l'artisanat également, les femmes travaillent en groupements par type de production artisanale. Pérennisation du salon international de l'artisanat pour la femme du Niger qui associe les artisanes de six pays de la sous-région. Le réseau ROAFA « Réseau ouest africain des femmes artisanes » regroupe les sections féminines des fédérations nationales.
- Les femmes micro-entrepreneures sont parfois regroupées en association pour mutualiser les moyens et les compétences, parfois autour des « tontines » de micro-crédits ou au sein d'autres associations.

Les associations professionnelles travaillent souvent en convergence avec d'autres associations spécialisées dans la défense des droits des femmes et de l'égalité comme le ROFAF (Réseau des organisations féminines francophones).

Au sein de ces groupes de nombreuses idées émergent et des actions se mettent en place en faveur de la défense des droits des femmes et d'un meilleur accès aux ressources et aux richesses.

L'existence de ces associations et réseaux, certains déjà bien connus des ONG françaises et de leurs partenaires ainsi que des postes diplomatiques, leur renforcement, leur mise en relation quand elle n'existe pas encore, peuvent constituer un terrain favorable dans la mise en œuvre du FSP mobilisateur.

- Quelle approche genre dans ce cadre ?

L'approche genre dans le contexte du développement économique analyse les rapports entre les femmes et les hommes, dits rapports sexo spécifiques, au sein des activités économiques : répartition des tâches et des responsabilités, conditions d'accès et de contrôle des ressources.

Dans le cadre du « FSP genre et développement économique », elle vise à **mener une action générale de soutien et de renforcement des filières économiques** (production, gestion, commercialisation, qualité, ..) **en prenant en compte et en questionnant la situation particulière des femmes et les obstacles spécifiques qu'elles rencontrent** par rapport aux hommes (garde d'enfants, formation, accès aux soins, accès aux ressources économiques, droits formels et droits réels ..), dans le but de favoriser l'égalité des femmes et des hommes à tous les niveaux, un partage équitable des richesses et l'amélioration des conditions de vie des femmes.

Cette approche vise également le renforcement de la confiance en soi et l'autonomisation (empowerment), qui permet de prendre la parole en public pour exprimer des idées, se faire entendre, influencer ou prendre des décisions. Cette dynamique a des effets positifs sur la participation des femmes aux instances décisionnelles économiques et politiques, ce qui leur permet d'exprimer leurs besoins et de mieux défendre leurs intérêts.

Introduire la question du genre dans des projets productifs portés essentiellement par des femmes amène à aborder la vie des femmes et leurs relations avec les hommes de façon large et pas uniquement d'un point de vue économique pour poser la question des droits, de l'égalité et de la répartition des pouvoirs au sein d'une société.

L'approche genre est un processus évolutif qui se construit grâce à la participation des femmes et des hommes et l'expression de leurs besoins et sur leurs relations avec pour objectif de faire évoluer ces relations vers une plus grande égalité. Elle a une dimension participative et multidimensionnelle. Elle engendre des impacts au niveau individuel et une dynamique collective de changement.

L'objectif de réduction des inégalités entre les femmes et les hommes implique une action qui prenne en compte toutes les dimensions de l'inégalité, ce qui justifie le choix de projets intégrant des aspects techniques, et de renforcement de capacités, tout en se préoccupant des aspects sociaux (alphabétisation, accès aux soins) et de droits (égalité formelle et réelle).

1.2 Cohérence avec la politique de coopération française

Le FSP mobilisateur «genre et développement économique, soutien aux femmes actrices du développement» répond aux engagements internationaux français en faveur de l'égalité hommes/femmes ; il s'inscrit dans la continuité des actions déjà conduites ; il en constitue une étape supplémentaire qui permettra de mettre en pratique les modalités de l'approche genre et développement et les engagements inscrits dans le document d'orientation stratégique en mettant notamment à profit l'expertise des ONG.

1.2.1 La France a pris des engagements internationaux en faveur de la promotion de l'égalité hommes/femmes

La France a participé à la Décennie des Nations Unies (1975-1985), ratifié la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF/CEDAW) en 1984 et adopté le plan d'action de Pékin en 1995.

Des bilans de ses engagements ont été effectués lors des réunions de Pékin+5 et Pékin+10. Membre du comité d'évaluation CEDEF/CEDAW à New York, la France est représentée par une experte française nommée pour des mandats de 4 ans.

La politique française de coopération au développement répond aux Objectifs du Millénaire pour le Développement et notamment l'objectif 3 « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » qui réaffirme la nécessité pour les états d'impulser des politiques en faveur de l'égalité des sexes dans tous les domaines.

La préparation de la conférence de Pékin de 1995, soutenue par le FAC mobilisateur n°92-139 « femmes et développement » (1993-1995), a permis d'amorcer le passage à une vision genre et développement. Depuis 1995, de nombreuses initiatives ont visé à structurer et à rendre visible la prise en compte de l'égalité hommes/femmes comme composante de la coopération française. Dans ce processus, les ONG françaises ont largement contribué à favoriser le passage d'une approche « femmes et développement » à une approche « genre et développement ».

1.2.2 La mise en œuvre d'une politique du genre dans la coopération au développement

En dépit des reproches qui ont pu lui être adressés de ne pas s'engager de façon suffisamment visible en faveur du genre (examen par les pairs du CAD de OCDE 6 mai 2008)¹⁵ la coopération française a engagé des efforts pour intégrer l'égalité hommes/femmes de façon à la fois spécifique et transversale dans ses actions.

En 2002, l'Agence française de développement (AFD) a mené une étude sur les expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne, sur l'eau, le genre et le développement durable, en partenariat avec le GRET et le MAEE¹⁶. Cette étude a ensuite été complétée par un guide

¹⁵ Revue par les pairs du CAD/OCDE, 6 mai 2008

¹⁶ « Eau, genre et développement durable, expérience de la coopération française en Afrique subsaharienne », ouvrage collectif, collection études et travaux, mars 2002.

méthodologique pour la prise en compte du genre dans les projets d'adduction d'eau potable en milieu rural et semi-urbain.¹⁷

Le Réseau « Genre en Action » a été créé en 2004, à l'initiative de la Ministre déléguée à la Coopération et la Francophonie pour répondre à la demande d'expertise des agents et des partenaires traditionnels de la coopération française et pour recenser, mettre en relation et donner de la visibilité aux différentes organisations et réseaux francophones oeuvrant dans le domaine de l'égalité hommes/femmes au Sud et au Nord. En parallèle, un groupe genre a été créé au sein de la Commission de coopération au développement (CCD) regroupant les ONG spécialisées dans les questions de genre.

Une étude sur « les initiatives et les engagements français en matière de genre et développement », pilotée par le Ministère des Affaires Etrangères et l'AFD et publiée sous forme de brochure en décembre 2006¹⁸ fait un premier recensement des actions de la coopération française dans la promotion de l'égalité hommes/femmes.

De plus, le Haut Conseil à la Coopération Internationale a édité un dépliant méthodologique pour « intégrer le genre dans les actions de coopération internationale ».¹⁹

A partir de 2004, la « plate-forme genre et développement » qui regroupe des représentants interministériels, de la coopération décentralisée, des sociétés civiles, des chercheurs et des élus s'est réunie chaque année. Cette plate-forme s'est impliquée, notamment grâce à l'investissement d'un certain nombre d'ONG, dans l'élaboration du **Document d'Orientation stratégique genre, adopté en décembre 2007 par lequel la France s'engage à « créer les conditions qui permettent aux femmes et aux hommes de questionner leurs institutions sociales et les rapports sociaux de sexes qui en découlent pour les faire évoluer vers plus de justice sociale et d'égalité dans toutes les sphères de la société, économiques, politiques et sociales, afin que l'égalité formelle soit atteinte et qu'elle devienne une égalité réelle ».**

Dans la lignée de ces engagements, le Secrétaire d'Etat à la Coopération et la Francophonie a présenté en décembre 2008, un plan d'action sur le genre et la valorisation des femmes qui comprend la mise en place de moyens humains et financiers. Ce plan d'action vise d'une part le renforcement de la prise en compte du genre à tous les niveaux et dans tous les domaines au travers d'outils tels que les FSD et d'autre part fait de **la reconnaissance des femmes comme actrices économiques du développement une priorité par la mise en œuvre du FSP mobilisateur «genre et développement économique, soutien aux femmes actrices du développement ».**

Ce volet économique constitue une étape supplémentaire de l'action menée par la France en faveur de la promotion des droits des femmes dans tous les domaines (personnels, sociaux, économiques) tout en s'inscrivant dans la continuité et la complémentarité des projets en faveur des femmes menés par le MAEE dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'accès aux droits et de la lutte contre les violences.

¹⁷ « La prise en compte du genre dans les projets d'adduction d'eau potable en milieu rural et semi-urbain », guide méthodologique, Agence française de développement et Ps-eau, novembre 2006.

¹⁸ « Promouvoir l'égalité entre hommes et femmes, initiatives et engagements français en matière de genre et développement », DGCID, décembre 2006.

¹⁹ « Intégrer le genre dans les actions de solidarité internationale, HCCI

1.3 Evaluations antérieures pour un projet du même type

On dispose d'une base très utile d'évaluations antérieures sur des projets consacrés à la promotion de l'égalité hommes/ femmes et du genre.

- **Une évaluation du FAC mobilisateur n°92-139 « femmes et développement » 1993-1996** de 20MF qui avait pour objectif de renforcer la participation des femmes francophones africaines à la 4^{ème} conférence mondiale sur les femmes à Pékin en 1995 a été réalisée par la mission d'Etudes, d'Evaluation et de Prospectives (MEEP) en 1996.

Cette évaluation confirme la nécessité d'appuyer des organisations et des réseaux existants, actifs sur les questions de genre, de façon participative en incluant la société civile et de ne pas chercher à créer des structures ad hoc. En effet, de nombreux réseaux et organisations existent déjà dans ce secteur et sont souvent déjà des interlocuteurs de la coopération française.

De plus, l'évaluation recommande que la recherche et la capitalisation des expériences soient associées au développement des activités dans le but d'assurer une plus grande pertinence et de favoriser le développement de projets novateurs qui considèrent les femmes comme de véritables actrices du développement.

- **Un FSP mobilisateur « Accompagnement de l'évolution des droits des femmes et de la famille dans le monde arabe »** a été conduit en partenariat avec l'UNIFEM dans 6 pays du Maghreb et du Machrek (Maroc, Algérie, Tunisie, Jordanie, Liban Territoires Palestiniens) de 2005 à 2008. L'évaluation finale extérieure menée par le cabinet Transtec est en cours et le rapport devrait être disponible en juillet 2009. Déjà le bilan à mi-parcours de l'UNIFEM montre la pertinence de la mise en réseau des organisations de femmes et de l'échange des bonnes pratiques qui favorisent une plus grande efficacité des actions menées ainsi que le renforcement du plaidoyer.

1.4. Antécédents et autres expériences en référence

Le FSP «genre et développement économique, soutien aux femmes actrices du développement» vient en complémentarité à la fois de projets de développement économique et de projets en faveur de l'égalité portant sur d'autres dimensions du genre et développement.

1.4.1 Les projets de promotion de l'égalité

- **3 FSP sur les femmes et l'égalité ont été conduits par le Ministère des Affaires Etrangères.**
 - Le FAC mobilisateur n°92-139 « femmes et développement » 1993-1996 (cf supra) et
 - le FSP mobilisateur « Accompagnement de l'évolution des droits des femmes et de la famille dans le monde arabe » ont porté sur des aspects de gouvernance et de plaidoyer.
 - Le FSP n°2006-66 « Appui à l'amélioration de la santé des femmes dans les pays de la ZSP » qui est en cours d'exécution a pour finalité de contribuer à l'amélioration de la santé des femmes et des nouveaux nés, par la diminution de la mortalité maternelle et néonatale.

- **Les crédits déconcentrés des Fonds sociaux de développement (FSD)** financent également des projets en direction des femmes à l'instar du projet « d'appui à l'éducation des filles » en RDC, et le projet de « prise en charge sanitaire, nutritionnelle et éducative des personnes victimes du VIH-SIDA » mené en République Centrafricaine.

1.4.2 Les projets de développement économique

Dans le cadre des projets FSP :

- **Le FSP mobilisateur commerce équitable n°2003/23, (2003-2006)**

L'un des volets du FSP mobilisateur commerce équitable, n°2003/23, (2003-2006), qui est en cours d'évaluation a porté sur la création d'un centre de production et de commercialisation du beurre de karité au Burkina Faso réunissant 20 groupements de femmes de la région de Léo. Ce projet a été mené par un consortium d'ONG (Techdev, Ingénieurs sans frontières et le CECI) et a permis de renforcer les capacités techniques, de gestion et d'organisation des groupements de femmes et de favoriser leur entrée sur le marché international du commerce équitable.

- **Des FSD** portent spécifiquement sur le renforcement de la place des femmes et de l'égalité dans le développement économique. En Côte d'Ivoire, dans la filière des noix de cajou, un projet a été mené sur le soutien à des unités de production de femmes de 8 villages et l'accès aux marchés du commerce équitable. Au Sénégal, le « programme de formation et de sensibilisation des femmes à la micro-entreprise » soutient le renforcement des capacités organisationnelles des associations de femmes et l'appui à des initiatives locales de développement en vue d'une auto-prise en charge familiale et communautaire.

Sur crédits MAEE hors FSP :

- projets de micro-crédits notamment avec le Centre international de développement et de recherche au Cameroun et au Mali.

A l'initiative de l'Agence française de développement (AFD) :

- L'AFD a lancé le 28 février 2008, en présence du Président de la République, une initiative qui vise à renforcer la croissance économique en Afrique subsaharienne. Elle vise à favoriser le développement des entreprises privées locales en accompagnant en particulier les PME en offrant un meilleur accès aux financements, par la mise à disposition de prêts et de garanties et par des prises de participation dans le capital des entreprises.

L'AFD finance des projets tels que « le développement du coton équitable et bio-équitable en Afrique de l'Ouest et du Centre », pour accroître le niveau de vie et les compétences des femmes agricultrices qui travaillent dans les filières de coton, ou le projet de « micro-finance et de formation aux droits des femmes », au Maroc, qui fournit à la fois des formations et un accompagnement social des femmes pour favoriser l'indépendance financière des Marocaines et améliorer leur qualité de vie.

1.5 Politiques des autres acteurs

De très nombreux acteurs, bi ou multilatéraux ont fait une priorité de la promotion du genre et de l'égalité hommes/femmes dans les actions de lutte contre la pauvreté :

- **L'UNIFEM** a mené de nombreux projets sur le renforcement des capacités des

organisations de femmes dans la production et la commercialisation du beurre de karité, notamment au Burkina Faso, selon un schéma qui a fait ses preuves : amélioration de la qualité des produits, formation technique de production à plus grande échelle, formation à la négociation, création d'un comptoir, diversification et ouverture vers de nouveaux marchés. L'UNIFEM souhaite donc reproduire son action dans d'autres domaines et a mené des études de faisabilité sur d'autres filières porteuses dans lesquelles les femmes sont majoritaires telles que le beurre de karité, le lait, le sésame ou les noix de cajou, dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. L'UNIFEM souhaite également intervenir dans le domaine du commerce transfrontalier pour aider les femmes à mieux défendre leurs droits et les conditions d'accès à des marchés sous-régionaux offrant des débouchés à leur production.

- **Les programmes WEDGE/SEED menés par le BIT** sont axés sur l'entrepreneuriat féminin selon 3 entrées principales :

- l'aide à la création de micro-entreprises et l'aide au développement des entreprises existantes via de la formation de formateurs dans les organisations ;
- le renforcement des capacités des organisations de femmes et un travail auprès des institutions politiques (aspect plaidoyer) ;
- la promotion de l'entrepreneuriat féminin au travers de campagnes de communication, sensibilisation auprès de tous les acteurs.

Actuellement, des projets sont développés en Afrique de l'Est, en Tanzanie, Ouganda, Zambie et au Kenya en partenariat avec la BAD qui prend en charge l'accès aux crédits. Au Cambodge, Laos, Vietnam le projet est centré sur l'accès aux financements et aux crédits et conduit sur place par un spécialiste de la micro-finance.

Le dernier programme, en partenariat avec le DFID (agence britannique d'aide au développement) , a démarré en avril au Cameroun, Mali, Sénégal, Nigéria et Rwanda. Des études identifient les problématiques spécifiques liées à l'entrepreneuriat féminin. Des recommandations concrètes seront produites sur les moyens de lever les obstacles de l'accès à l'emploi décent et à des activités à plus forte valeur ajoutée.

- **Le Centre de formation de l'OIT à Turin** travaille à la fois sur l'intégration transversale du genre dans toutes les formations dispensées par le centre et fournit des formations spécifiques (le cas échéant sur mesure) à destination des employés d'agences de développement, des décideurs politiques et des administrations ainsi que des organisations de travailleurs et des membres de la société civile.

- **Le Plan d'action de la Banque mondiale** « Gender as smart economics » vise le renforcement de la prise en compte de l'égalité hommes/ femmes au sein de son administration et dans tous les projets menés par la banque. 4 secteurs sont ciblés :

- l'accès au foncier,
- l'accès aux marchés et aux crédits,
- l'agriculture,
- le travail.

Le plan d'action de 4 ans a démarré en janvier 2007 en partenariat avec 10 coopérations bilatérales. Il intervient de façon transversale dans des projets déjà conduits par la Banque mondiale et comporte également des projets spécifiques. En Afrique, les pays concernés sont le Ghana, l'Ouganda, l'Ethiopie, le Kenya et la Tanzanie.

- **La Banque Africaine de développement (BAD)** mène un plan de soutien à l'autonomie économique des femmes par la formation professionnelle, l'accès aux crédits en intervenant auprès des femmes entrepreneures et des institutions, le micro-crédit et la réhabilitation d'infrastructures au Ghana, Gambie, Mali, Malawi, Djibouti, Liberia, Kenya et Cameroun.
- **La FAO** dans le cadre de son programme genre et développement rural envisage des actions nouvelles sur l'intégration des problématiques de genre dans le développement d'activités économiques en milieu rural. Un premier colloque s'est tenu à Rome en mars 2009 sur le genre dans le développement rural.
- **Au niveau régional en Afrique de l'Ouest : l'UEMOA** s'est dotée d'un cadre institutionnel, dès 1999 et d'un plan d'action. **La CEDEAO** dispose d'une Commission au Développement Humain et Genre et de deux centres qui dépendent de la direction Genre, le Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre (CCDG) à Dakar, et le Centre de la Jeunesse et des Sports à Ouagadougou.
- **Le plan d'action en faveur du genre dans les politiques de développement de l'Union européenne** est en cours d'élaboration et devrait faire l'objet d'une communication au Conseil sous présidence espagnole au premier semestre 2010.

2 Construction logique du projet

2.1 Finalités

Il s'agit dans 6 pays de la ZSP d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Togo et Sénégal) qui constituent le cœur de cible de la coopération française, présentent une relative homogénéité géographique qui devrait faciliter la réalisation des projets, et dont l'importance politique est claire, de mettre en œuvre un programme afin de :

Favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes au sein d'activités économiques et une meilleure prise en compte des problématiques de genre dans ce domaine.

Favoriser la prise en compte de l'égalité comme un facteur déterminant du développement économique des pays.

Contribuer ainsi aux efforts de la communauté internationale d'atteindre l'Objectif 3 du Millénaire pour le Développement (promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes)

2.2 Identification des bénéficiaires directs et finaux

Les bénéficiaires directes finales sont des femmes d'Afrique de l'Ouest qui travaillent dans les secteurs agroalimentaire et de petit élevage l'artisanat et le commerce, notamment transfrontalier, les femmes qui travaillent dans le secteur informel, les femmes entrepreneures, agricultrices ainsi que les coopératives, organisations et réseaux de femmes actives impliquées dans le développement économique

De façon indirecte, tous les organes économiques représentatifs, les membres des administrations et les agents de développement dans les pays concernés devraient bénéficier des retombées du FSP.

2.3 Identification et implication des intervenants

Le FSP « Genre et développement économique, soutien aux femmes actrices du développement » associera plusieurs intervenants qui mènent des programmes dans le domaine du développement économique avec une approche genre et développement.

Les intervenants directs sont les suivants :

- 12 ONG françaises et leurs partenaires du sud regroupées en deux consortium
- L'UNIFEM : bureau de Dakar
- L'OIT : le centre de formation de Turin
- L'ENA

- Une universitaire indépendante

Seront également associés à la mise en œuvre :

- Les services de coopération et d'action culturelle des ambassades et leurs correspondants dans les ministères concernés (économie, finances, affaires sociales, droits des femmes, famille, ..)
- Les réseaux et organisations de femmes locales
- Les organisations régionales (CEDEAO, UEMOA)
- Les réseaux d'organisations professionnelles, consulaires et syndicales des pays concernés.

Fait remarquable : ce FSP constitue une avancée exemplaire du point de vue de la coopération entre l'administration et les sociétés civiles. Les douze ONG françaises et leurs partenaires du Sud ont en effet été étroitement associées à sa conception et vont assurer la mise en œuvre de l'essentiel des projets. Elles se sont regroupées en consortium associant ONG techniciennes et spécialistes des questions de genre.

2.4 La prise en compte de la composante genre est transversale

L'intégration du genre est transversale et continue dans tous les projets du FSP.

Au sein des deux consortium d'ONG, un « pôle genre » est formé regroupant les 5 ONG spécialistes du genre au nord et leurs partenaires au sud. Ce pôle mènera une approche harmonisée du genre dans les projets.

- des actions communes seront conduites (atelier initial genre,..)
- un accompagnement permanent sera assuré par le pôle (espace Intranet dédié, visites de terrain, formations genre)

Chaque projet mettra en œuvre une déclinaison de la stratégie genre en fonction des besoins identifiés :

- des ateliers de recherche-action et de réflexion-action seront organisés pour chaque projet afin d'identifier les problématiques rencontrées par les femmes dans l'exercice de leurs activités économiques et dans leur quotidien et des solutions seront proposées par celles-ci
- des actions spécifiques seront menées pour chaque projet en fonction des besoins exprimés par les femmes, ex : plaidoyer local, élaboration d'outils genre pour les organisations, caravanes de sensibilisation,..

Enfin, une « charte genre » sera approuvée par les opérateurs et annexée à chaque convention de subvention.

2.5 Tableau synthétique des objectifs, indicateurs et hypothèses:

<p>Objectif principal :</p> <p>Améliorer et valoriser la situation des femmes dans le développement économique des pays de l’Afrique de l’Ouest au travers d’une meilleure prise en compte de l’égalité hommes-femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser leur passage à des activités à plus forte valeur ajoutée et le changement d’échelle ▪ Favoriser l’égal accès des femmes aux ressources ▪ Favoriser la participation des femmes aux instances décisionnelles économiques 	<p>Indicateur(s) de résultats</p> <p>Augmentation des revenus des femmes et amélioration des conditions de vie matérielles</p> <p>Participation aux formations et maîtrise de nouveaux outils techniques</p> <p>Participation aux ateliers genre participatifs</p> <p>Nb de femmes informées sur leurs droits</p> <p>Augmentation de la participation des femmes aux instances décisionnelles économiques et politiques pertinentes</p> <p>Augmentation de la participation des femmes à la prise de décisions dans la gestion des activités économiques</p>	<p>Hypothèse(s) sous-jacente(s) importante(s) pour la réussite du projet :</p> <p>Implication des gouvernements</p> <p>Implication des pouvoirs locaux</p> <p>Implication des organisations et des réseaux de femmes</p> <p>Implication des hommes dans le processus</p> <p>Implication des chambres consulaires</p> <p>Situation économique stable (pas d’effondrement en raison de la crise)</p>
<p>Composante 1 (S/Obj. 1) :</p> <p>Soutien à des projets pilotes « genre et développement économique » :</p> <p>Volet 1.1 : Soutien à l’activités de femmes dans des filières agricoles et agroalimentaires/ consortium 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transformation des céréales (Niger, Mali) - Transformation de la tomates (Bénin, Niger, Togo, Mali, BF) - Petit élevage (Togo) - Transformation des noix de cajou (Sénégal) - Agriculture saine (Sénégal) - Soutien à la filière karité (Burkina Faso) - Diversification des activités des femmes productrices de karité (sésame et arachide) (Burkina Faso) 	<p>Indicateur(s) de résultats</p> <p>Amélioration des conditions de vie matérielles</p> <p>Augmentation des revenus, du chiffre d’affaires et du capital</p> <p>Amélioration des moyens de production</p> <p>Amélioration de la qualité des produits</p> <p>Amélioration des débouchés commerciaux</p> <p>Structuration des filières</p> <p>nombre d’ateliers genre participatifs : les femmes impliquées dans les projets ont pu exprimer leurs difficultés et les obstacles qu’elles rencontrent :</p> <p>des actions ont été menées pour réduire les difficultés d’accès aux ressources</p> <p>Nb de réunions mixtes : les hommes ont été consultés</p>	<p>Hypothèse(s) sous-jacente(s) importante(s) pour l’atteinte de ce sous-objectif :</p> <p>Implication des gouvernements</p> <p>Implication des pouvoirs locaux</p> <p>Implication des organisations et des réseaux de femmes</p> <p>Implication des hommes dans le processus</p> <p>Implication des chambres consulaires</p> <p>Situation économique stable (pas d’effondrement en raison de la crise)</p>

<p>Volet 1.2 : Soutien au développement de l'artisanat féminin et de l'entrepreneuriat féminin/ consortium 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activité artisanal des jeunes filles <i>vinonmégon</i> de Cotonou (Bénin) - Micro-entreprises, restauration et alimentation de rue (Burkina Faso) - Activités artisanales (Niger) - Micro-entreprises (Togo) <p>Volet 1.3 : Soutien au commerce transfrontalier (Mali/Burkina Faso)</p>	<p>Nb de micro-entreprises créées Augmentation des revenus Amélioration de la qualité des produits Amélioration des débouchés commerciaux nombre d'ateliers genre participatifs : les femmes impliquées dans les projets ont pu exprimer leurs difficultés et les obstacles qu'elles rencontrent : des actions ont été menées pour réduire les difficultés d'accès aux ressources</p>	
<p>Composante 2 (S/Obj. 2) : Renforcement des capacités des femmes et des organisations de femmes opérant dans le domaine économique</p> <p>Volet 2.1 : renforcement des capacités intégré dans les volets 1.1 et 1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des compétences techniques (qualité, production, gestion, commercialisation) - Développement personnel et autonomisation <p>Volet 2.2 : Formation de femmes leaders : Centre de formation de l'OIT-Turin</p> <p>Volet 2.3 : Formation d'un groupe de femmes entrepreneures / ENA</p>	<p>Indicateur(s) de résultats</p> <p>Participation aux formations Maîtrises des nouveaux outils et savoirs techniques</p> <p>Participation aux ateliers genre participatifs Participation aux formations de plaidoyer</p> <p>Les femmes sont informées sur leurs droits Des formateurs relais existent au sein des organisations impliquées dans le projet</p> <p>Chaque organisation compte au moins 2 femmes porte-parole, capable d'intervenir dans des réunions publiques</p> <p>Augmentation de la participation des femmes à la prise de décisions dans la gestion des activités économique</p> <p>Amélioration du fonctionnement des organisations</p>	<p>Hypothèse(s) sous-jacente(s) importante(s) pour l'atteinte de ce sous-objectif :</p> <p>Implication des gouvernements Implication des pouvoirs locaux Implication des organisations et des réseaux de femmes Implication des hommes dans le processus</p>
<p>Composante 3 (S/Obj. 3) : Renforcement du plaidoyer pour égal accès des femmes aux ressources et l'intégration du genre dans les politiques de développement économique</p> <p>Volet 3.1 : plaidoyer local intégré dans les activités des volets 1.1 et</p>	<p>Indicateur(s) de résultats</p> <p>Des outils de plaidoyer et des revendications ont été formulés par les femmes impliquées dans les projets</p>	<p>Hypothèse(s) sous-jacente(s) importante(s) pour l'atteinte de ce sous-objectif :.....</p> <p>Implication des gouvernements Implication des pouvoirs locaux Implication des organisations et des réseaux de femmes Implication des hommes dans le processus</p>

<p>1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - plaidoyer en direction des décideurs locaux - structuration des organisations et des réseaux de femmes qui travaillent dans les filières agroalimentaires <p>Volet 3.2 Plaidoyer institutionnel (Niger) (expert genre)</p> <ul style="list-style-type: none"> - concertation avec les pouvoirs publics et en particulier les institutions consulaires et patronales - identification des blocages institutionnels à la mise en œuvre effective des droits économiques et sociaux des femmes 	<p>Des rencontres ont été organisées entre les femmes et les organisations impliquées et les décideurs locaux</p> <p>Des rencontres ont été organisées avec les hommes travaillant dans les mêmes filières</p> <p>Augmentation de la participation des femmes impliquées dans les projets aux organisations professionnelles</p> <p>Augmentation de la participation des femmes et des organisations impliquées dans les projets augmentent leur participation aux réunions et aux débats publics</p> <p>Elles sont représentées à au moins une rencontre nationale</p> <p>Des interlocuteurs ont été identifiés au sein des structures pertinentes (fédérations professionnelles, chambres consulaires, collectivités,...)</p>	<p>Implication des chambres consulaires</p>
<p>Composante management :</p> <p>Volet 4.1 Suivi et fonctionnement Assurer le suivi et l'évaluation du projet</p> <p>Suivi MAEE suivi par un comité de pilotage évaluation à mi-parcours et finale</p> <p>Volet 4.2 : Communication et capitalisation communication interne communication externe capitalisation finale production d'un film documentaire (</p> <p>Volet 4.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluation à mi-parcours - suivi-évaluation continu (interconsortium) - évaluation finale 	<p>Indicateur(s) de résultats</p> <p>Réunions MAEE et opérateurs/chefs de file Missions de terrain Suivi administratif et financier comptes rendus des réunions du comité de pilotage du projet</p> <p>un forum Internet d'échange est créé une capitalisation est publiée un film documentaire est produit</p> <p>une évaluation à mi-parcours une évaluation finale externe</p>	<p>Hypothèse(s) sous-jacente(s) importante(s) pour l'atteinte de ce sous-objectif :</p> <p>Participation des membres au comité de pilotage Coopération et coordination entre le MAEE et les ONG (coordinateurs/chef de file)</p>

2.6 Commentaires sur la construction logique

Le FSP « genre et développement économique, femmes actrices du développement » a vocation à mettre en œuvre, sur le terrain économique, une approche intégrée du genre. Cette approche implique que toutes les dimensions soient prises en compte au sein des projets menés au sein de toutes les composantes

Ainsi, les projets pilotes 1.1 et 1.2 de la composante 1 interviennent-t-ils sur des aspects techniques et économiques de renforcement et d'amélioration des activités économiques, tout en agissant sur le renforcement des capacités (composante 2) et sur le renforcement du plaidoyer (composante 3).

La composante 2, « renforcement des capacités » intègre également différentes dimensions. Elle intervient à la fois sur des aspects techniques (formations techniques de gestion, management, ..) mais aussi sur la dimension « empowerment » qui vise directement l'autonomisation des femmes et le renforcement de leur pouvoir d'agir..

Cette dimension est spécifique à l'approche genre. Elle englobe les aspects liés au renforcement de la confiance en soi, de maîtrise de son environnement, de prise de parole en public et dans des instances décisionnelles, ...

La composante 3 « renforcement du plaidoyer » répond aux mêmes critères.

Commentaires sur les indicateurs de résultats :

De nombreux travaux ont été menés sur les indicateurs « mesurables » du genre et de l'égalité hommes/femmes. L'approche genre impose d'utiliser à la fois des indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Dans le cadre du FSP « genre et développement économique », il s'agit en effet de mesurer à la fois des progrès quantitatifs tels que la hausse des revenus et des progrès qualitatifs comme le renforcement de la confiance en soi.

Le cadre d'analyse suivant permet d'appréhender l'approche genre selon 4 grands critères :

L'avoir : fait référence au pouvoir économique renforcé en terme de bénéfices matériels. Cependant, il n'est pas limité à la possession de ressources et de richesses mais inclut également une meilleure santé, un gain de temps, l'accès à certains services (crédits,..).

Les indicateurs au niveau de l'avoir permettent de suivre le renforcement économique :

- augmentation du capital ou du revenu
- amélioration de l'écoulement des produits
- renforcement des moyens de production comme la terre ou les technologies
- le gain de temps pour produire, pour les enfants, pour la détente
- l'amélioration des soins de santé

Savoir faire-pouvoir faire : renvoie aux connaissances ou compétences pratiques ou intellectuelles renforcées qui permettent de profiter de manière optimales des opportunités qui se présentent à l'individu ou à la communauté

Les indicateurs au niveau du savoir sont destinés à suivre le renforcement des connaissances des femmes :

- renforcement des capacités d'analyse
- renforcement des capacités de gestions
- savoir lire et écrire
- savoir gérer des activités économiques
- meilleure compréhension des défis au niveau de la société civile

Vouloir : renvoie aux capacités internes et à la volonté de faire des choix

Les indicateurs au niveau du vouloir serviront à suivre l'augmentation des choix de vie des femmes en lien avec le renforcement de la confiance en soi.

- renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi
- renforcement de la capacité de choisir et de défendre ses choix
- changement de perspectives et d'ambitions concernant la vie professionnelle et privée

Pouvoir : avoir la possibilité de participer à la prise de décision, d'influencer la prise de décision, de prendre des décisions (pour soi-même aussi), d'assumer sa responsabilité, d'utiliser et de contrôler des ressources.

Les indicateurs du pouvoir permettront de suivre le renforcement des capacités des femmes à s'organiser, gérer des groupements, faire du lobbying, gérer des négociations et d'influencer les institutions.

Le degré de maîtrise ou de participation allant de la simple présence, vers une réelle participation à la prise de décision.

- implication au sein de structures collectives
- participation à la gestion de l'activité économique et aux prises de décisions liées à la gestion
- participation aux réunions publiques
- prise de responsabilité dans les instances décisionnelles de ces structures

Les indicateurs présentés dans ce rapport seront affinés par les opérateurs des trois composantes puis validés par le comité de pilotage du FSP en début d'exécution du programme. En particulier des ateliers seront organisés en début de projet, par les ONG françaises et à leurs partenaires pour définir des indicateurs communs, qu'ils soient relatifs au secteur économique ou à l'intégration du genre. Ce processus s'inscrit dans une démarche participative et une volonté d'impliquer activement les partenaires sud ainsi que les femmes et les hommes concernés par les transformations sociales initiées par l'approche genre dans tous les projets du FSP.

2.7 Description du contenu du projet par composante

Composante 1 : Soutien à des projets pilotes « genre et développement économique » :

Les projets pilotes 1.1 et 1.2 de la composante 1 mènent des actions sur des aspects techniques et économiques de renforcement et d'amélioration des activités économiques, et intègrent également des activités de renforcement des capacités (composante 2) et sur le renforcement du plaidoyer (composante 3).

L'intégration du genre dans les projets est continue et transversale, elle se traduit par des activités spécifiques genre répondant aux demandes exprimées par les femmes lors des ateliers genre participatifs.

Intitulés des activités	Résultats directs attendus
<p>volet 1.1 : Soutien à l'activité des femmes dans des filières agricoles et agroalimentaires</p> <p>(Sénégal, Togo, Burkina Faso, Niger, Mali, Bénin)</p> <p>volet 1.1 .1 : Transformations et promotion des céréales en direction de consommateurs urbains par groupements féminins en milieu urbain et péri urbain (Niger, Mali)</p> <ul style="list-style-type: none"> - soutien et formation technique aux femmes transformatrices de céréales (marketing) - structuration des groupements de femmes - campagne de plaidoyer en faveur d'une reconnaissance des femmes transformatrices - ateliers genre et action spécifiques 	<p>La qualité des produits s'améliore (résultats des tests en laboratoire)</p> <p>La gamme de produits s'est élargi</p> <p>La présentation des produits répond aux normes (emballage et étiquetage)</p> <p>Les ventes (et les revenus) augmentent</p> <p>les transformatrices de céréales participent aux foires locales</p> <p>Les contraintes spécifiques des femmes sont mieux comprises, elles sont guidées vers des organismes pouvant les conseiller (maison des femmes...)</p>

<p>volet 1.1.2 : Amélioration des revenus des femmes avicultrices, transformatrices d'anacardes et éleveuses de porc au Sénégal et au Togo,</p> <ul style="list-style-type: none"> - appui aux groupements pour l'acquisition des savoirs faire technique et organisationnels - appui à la commercialisation - renforcement des organisations faïtières et des capacités et de plaidoyer - ateliers genre et actions spécifiques 	<p>Evolution des revenus monétaires des femmes membres de groupement ciblés</p> <p>Au moins 3 initiatives de production et commercialisation sont mises en œuvre avec succès par les groupements de femmes appuyés</p> <p>Les groupements assument durablement la gestion de leur organisation : des plans d'action existent et sont la base de l'action des groupements</p> <p>A la fin du projet les groupements de femmes ont développé leur base sociale de 30 %</p> <p>Les organisations faïtières participent à des espaces locaux de concertation et sont reconnues par les acteurs des filières et les pouvoirs publics</p> <p>Les groupements participent à des émissions de radio communautaire et rendent visible le rôle économique des femmes</p> <p>180 femmes sont sensibilisées aux MST</p>

<p>Volet 1.1.3 : Transformation et commercialisation, promotion, de multiples produits de l'agriculture saine par des femmes membres de fédérations mixtes : produits maraîchers, coton, fonio, riz (Sénégal)</p> <ul style="list-style-type: none"> - appui à la maîtrise des circuits économiques - développement personnel des femmes - renforcement du travail en réseau 	<p>Augmentation des volumes de production</p> <p>Les produits sont produits en quantité et en qualité (respect des cahiers des charges Ecocert, Flocert et local).</p> <p>Les produits sont valorisés par une transformation et un emballage appropriés (notamment fonio et riz).</p> <p>Les fédérations sont en mesure de préfinancer la production et la commercialisation.</p> <p>Les fédérations mettent en commun leurs réseaux de commercialisation.</p> <p>15 membres des fédérations bénéficient directement de formations en production, gestion et marketing, et restituent ces formations aux 8 200 membres.</p> <p>12 000 villageois-es participent aux ateliers dans le cadre de la caravane de sensibilisation à la décentralisation et à la citoyenneté.</p>
<p>Volet 1.1.4 : Introduction de la transformation de la tomate et commercialisation-promotion de la sauce avec groupements féminins</p> <ul style="list-style-type: none"> - appui technique/acquisition d'un savoir faire - appui à la commercialisation - renforcement de la filière et des réseaux - ateliers genre et actions spécifiques 	<p>Participation aux modules de formation sur la technique de conservation de tomate et la gestion ;</p> <p>Maîtrise de la technique de conservation de la tomate en zone urbaine et rurale</p> <p>De nouveaux réseaux de commercialisation sont mis en place et % de produits commercialisés</p> <p>Des certifications sont obtenues de l'institution de vérification des normes des produits alimentaires dans chaque pays ;</p> <p>renforcement des stocks des produits finis élargissement des réseaux de distribution et d'approvisionnement ; création d'un réseau de la filière tomate</p>
<p>Volet 1.1.5 : Renforcer les capacités des groupements de femmes transformant le beurre de karité dans les domaines économiques, techniques et social. (Burkina Faso)</p> <ul style="list-style-type: none"> - amélioration de la qualité et de la commercialisation - création d'un cadre de concertation entre les groupements et les décideurs locaux - ateliers genre et actions spécifiques 	<p>Participation des femmes aux formations ;</p> <p>Maîtrise technique des équipements par les femmes ;</p> <p>Nouveaux produits développés par les groupements ;</p> <p>Nouveaux circuits de distribution explorés par les groupements ;</p> <p>quantité et qualité des produits commercialisés</p> <p>Participation des femmes aux instances de coordination dans la filière.</p> <p>Elaboration de positions communes des groupements sur le développement de la filière</p>

	<p>karité au Burkina. Nb d'activités de lobbying menées par les femmes pour faire reconnaître leur rôle dans la filière et obtenir un appui</p>
<p>Volet 1.1.6 : ELFE : diversification des activités productives des groupements de femmes productrices de beurre de karité autour de Léo, (Burkina Faso)</p> <ul style="list-style-type: none"> - appui aux activités de diversification - ateliers genre et actions spécifiques : gestion des revenus et plaidoyer - renforcement organisationnel de la coopérative 	<p>1 000 femmes pratiquent la culture du sésame et de l'arachide en parallèle du karité leurs revenus ont doublé (ils passent de 45 000 FCFA / an à 90 000 FCFA / an en moyenne) Volumes de produits mis en marché par la coopérative Circuits de distribution des produits opérationnels Nombre d'animateurs et animatrices de la coopérative formés à l'approche genre Nombre de femmes ayant pris part aux ateliers de réflexion sur le rôle de la coopérative en tant qu'espace où se concrétise le processus d'autonomisation des femmes Nombre de femmes formées à la gestion de leurs revenus et des dépenses du ménage, y compris les dépenses de santé, d'éducation des filles et de la protection contre le VIH SIDA. L'amélioration de l'organisation interne de la coopérative et sa bonne gouvernance se traduisent par des procédures écrites et des fiches de fonction des permanents salariés et des membres du bureau exécutif de la coopérative Nombre de rencontres de la filière oléagineux auxquelles la coopérative participe effectivement</p>

Volet 1.2 : Soutien au développement de l'artisanat féminin et de l'entrepreneuriat féminin

Intitulé des activités	Résultats directs attendus
<p>Volet 1.2.1 Maison des femmes de Cotonou :(Bénin)</p> <ul style="list-style-type: none"> - diagnostic participatif de genre - mise en place d'un centre de formation et de ressources pour les femmes vinonmagon - accompagnement de porteuses de projets pour la création de micro-entreprises 	<p>Des secteurs porteurs sont identifiés 100 jeunes filles sont formées de l'artisanat à un métier adapté et porteur 100 jeunes filles sont accompagnées vers une activité professionnelle 900 artisanes participent à des formations les femmes artisanes sensibilisées ont perfectionné leurs techniques professionnelle Des femmes ont créé leurs entreprises Leurs revenus augmentent</p>
<p>Volet 1.2.2 : Femmes actrices du développement économique et social du territoire (Burkina Faso)</p> <ul style="list-style-type: none"> - diagnostic participatif de genre 	<p>Nombre de personnes formées pour chaque formation (sexué) Nombre de structures (associatives et commerciales)</p>

<ul style="list-style-type: none"> - accompagnement vers la création de micro-entreprises (artisanat/autres) - formations techniques (gestion d'entreprises /alphabétisation) - appui à la structuration des coopératives artisanales et à l'organisation de structures d'appui aux projets 	<p>créées et/ou re Augmentation des revenus nforcées (sexué) Création de micro-entreprises Santé des familles concernées Amélioration hygiène des plats consommés par 80% de la population (taux d'intoxication alimentaire)</p>
<p>Volet 1.2.3 : Soutien aux artisanes et de leurs capacités organisationnelles et commerciales (Niger)</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcement des compétences techniques des artisanes - amélioration des capacités commerciales et de la qualité des produits - renforcement de l'organisation des directions régionales de l'artisanat - ateliers genre et actions spécifiques 	<p>Les femmes artisanes participent aux formations Elles maîtrisent de nouveaux savoirs-faire Qualité des produits des 260 artisanes bénéficiaires Evolution des chiffre d'affaires Pérennité des activités économiques Adaptabilité aux évolutions du marché artisanal</p> <p>Augmentation de la participation des femmes aux fédérations professionnelles de l'artisanat</p>
<p>Volet 1.2.4 : soutien aux femmes artisanes et micro-entrepreneures (Togo)</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcement des compétences techniques des femmes dans les secteurs porteurs de l'artisanat - mise en place des 2 points focaux : accompagnatrices de projets - accompagnement des porteuses de projets (micro-entreprises) 	<p>Deux accompagnatrices sont formées 250 projets sont suivis, accompagnés et organisés 150 projets ont présenté leur projet à des structures de micro-finance 70 projets ont rejoint le secteur artisanal formel 500 personnes sont formées techniquement</p>

Volet 1.3 : genre et commerce transfrontalier

<p>Volet 1.3 : Soutien au commerce transfrontalier (Mali/Burkina Faso)</p> <p>soutien à la réhabilitation physique du marché de Sikasso</p> <p>simplification et vulgarisation des documents d'intégration sous-régionale produits par la CEDEAO et l'UEMOA sur les accords de libre circulation des biens et des services au sein de l'espace communautaire</p> <p>formation sur le contenu des accords de libre circulation</p> <p>plaidoyer pour la mise en œuvre effective de ces accords</p>	<p>Le marchés de Sissako est réhabilité</p> <p>Les documents d'accords de libre échanges sont simplifiés</p> <p>Les femmes commerçantes maîtrisent le contenu de ces accords</p> <p>Des arguments de plaidoyer sont développés par les femmes</p>
--	---

Composante 2 (S/obj. N° 2): Renforcement des capacités des femmes et des organisations de femmes opérant dans le domaine économique

Le volet 2.1 correspond aux activités spécifiques de renforcement des capacités menées dans les projets pilotes détaillés en 1.1 et 1.2. Ces activités recouvrent deux dimensions :

- Le renforcement des compétences techniques (qualité, production, gestion, commercialisation) adaptée en fonction des besoins et des filières d'activités
- Le développement personnel et autonomisation (ateliers genre)

Intitulé des activités	Résultats directs attendus
<p>Volet 2.1 : renforcement des capacités (intégré dans les activités les volets 1.1 et 1.2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des compétences techniques (qualité, production, gestion, commercialisation) - Développement personnel et autonomisation 	<p>Participation aux formations Maîtrises des nouveaux outils et savoirs techniques</p> <p>Participation aux ateliers genre participatifs Participation aux formations de plaidoyer</p> <p>Les femmes sont informées sur leurs droits Des formateurs relais existent au sein des organisations impliquées dans le projet</p> <p>Chaque organisation compte au moins 2 femmes porte-parole, capable d'intervenir dans des réunions publiques</p> <p>Augmentation de la participation des femmes à la prise de décisions dans la gestion des activités économique</p> <p>Amélioration du fonctionnement des organisation</p>
<p>Volet 2.2 Formation d'un groupe de femmes leaders : Centre de formation de l'OIT-Turin</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélection d'un groupe de 30 femmes issues des organisations soutenues dans le cadre des projets pilotes - Identification des bénéficiaires et analyses des besoins - Cours modulaires à distance - Cours de formation à Turin 	<p>30 participants sont identifiés et leurs choix formatifs identifiés l'offre modulaire est adaptée et disponible pour les 30 participants entre 20 et 30 participants sont formés et sélectionnés pour le cours résidentiel le programme de cours résidentiel est adapté aux besoins entre 20 et 25 participantes sont formées au plaidoyer de genre dans les domaines économiques 80% des femmes qui ont participés aux formations de plaidoyer maîtrisent les concepts de plaidoyer de genre</p>
<p>Volet 2.3 Formation d'un groupe de femmes entrepreneures (ENA)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélection de 20 femmes chefs d'entreprise de formation supérieure - Identification des besoins - Formation de 5 jours à l'Ecole nationale d'administration 	<p>20 femmes chefs d'entreprises sont identifiées et participent à la formation</p> <p>les femmes qui ont suivi la formation maîtrisent de nouveaux outils pour développer leur projet</p> <p>Des contacts ont été établis entre différent(e)s chefs d'entreprises dans les pays concernés</p>

Composante 3 (S/obj. N° 3): Renforcement du plaidoyer pour l'égal accès des femmes aux ressources et l'intégration du genre dans les politiques de développement économique..

Le volet 3.1 correspond aux activités spécifiques de plaidoyer menées dans les projets pilotes détaillés en 1.1 et 1.2. Ces activités regroupent :

- l'organisation de rencontres avec les décideurs locaux
- l'élaboration d'arguments de plaidoyer
- le renforcement des organisations de femmes et leur mise en réseau

Intitulé des activités	Résultats directs attendus
<p>Volet 3.1 : plaidoyer local (intégré dans les volets 1.1 et 1.2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation de rencontres avec les décideurs locaux - élaboration d'arguments de plaidoyer - renforcement des organisations de femmes et leur mise en réseau 	<p>Des outils de plaidoyer et des revendications ont été formulés par les femmes impliquées dans les projets</p> <p>Des rencontres ont été organisées entre les femmes et les organisations impliquées et les décideurs locaux</p> <p>Des rencontres ont été organisées avec les hommes travaillant dans les mêmes filières</p> <p>Augmentation de la participation des femmes impliquées dans les projets aux organisations professionnelles</p> <p>Augmentation de la participation des femmes et des organisations impliquées dans les projets augmentent leur participation aux réunions et aux débats publics</p> <p>Elles sont représentées à au moins une rencontre nationale</p> <p>Des interlocuteurs ont été identifiés au sein des structures pertinentes (fédérations professionnelles, chambres consulaires, collectivités,..)</p>
<p>Volet 3.2 Plaidoyer institutionnel (Niger) (expert genre)</p> <ul style="list-style-type: none"> - concertation avec les pouvoirs publics et en particulier les institutions consulaires et patronales - identification des blocages institutionnels à la mise en œuvre effective des droits économiques et sociaux des femmes - élaboration de méthodes pour les surmonter concrètement. - analyse de la mise en œuvre de la CEDEF/CEDAW et plaidoyer en faveur de la levée des réserves 	<p>Réunions avec les pouvoirs publics</p> <p>Sensibilisation au genre dans les filières économiques</p> <p>production d'un rapport</p> <p>-</p>

Composante n (S/obj. N° n): Management du projet

Intitulé des activités	Résultats directs attendus
Volet 4.1 : Suivi et pilotage du FSP <ul style="list-style-type: none"> - Réunions du comité de pilotage - Coordination et suivi 	Respect des objectifs et des délais prévus Réorientations pertinentes en fonction de l'évolution des projets sur le terrain Prise en compte effective du genre dans chaque projet
Volet 4.2 : Activités de communication <ul style="list-style-type: none"> - communication interne - communication externe - capitalisation finale - production d'un film documentaire 	
Volet 4.3 : Evaluation Evaluation à mi-parcours et évaluation finale Suivi-évaluation	un forum Intranet d'échange est crée une capitalisation est publiée un film documentaire est produit Rapports d'évaluations

3. Déroulement prévu – estimation de la durée du projet

3.1. Chronogramme prévisionnel

	N			N+1			N+2			N+3					
Trimestres															
Composante 1 : Soutien à des projets pilotes « genre et développement économique »			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Volet 1.1 : Soutien à l'activités de femmes dans des filières agricoles et agroalimentaires/ consortium 1			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Volet 1.2 : Soutien au développement de l'artisanat féminin et de l'entreprenariat féminin/ consortium 2			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Volet 1.3 : Soutien au commerce transfrontalier UNIFEM			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Composante 2 : Renforcement des capacités des femmes et des organisations de			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

femmes opérant dans le domaine économique																		
Volet 2.1 : renforcement des capacités (intégré dans les volets 1.1 et 1.2)				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Volet 2.2 : Formation de femmes leaders : Centre de formation de l'OIT-Turin					X	X	X	X										
Volet 2.3 : Formation d'un groupe de femmes entrepreneures / ENA					X	X												
Composante 3 : Renforcement du plaidoyer pour égal accès des femmes aux ressources et l'intégration du genre dans les politiques de développement économique				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Volet 3.1 : plaidoyer local (intégré dans les volets 1.1 et 1.2)				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Volet 3.2 : plaidoyer institutionnel				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Management																		
Volet 4.1 : Suivi et fonctionnement				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Volet 4.2 : Communication				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Volet 4.3 : Evaluation									X								X	

3.2. Commentaires (sur le chronogramme)

Tous les projets menés par les consortiums ont une durée de 3 ans, sauf le projet mené dans le cadre du consortium 2, sur le renforcement des femmes artisanes au Niger qui s'inscrit dans une période de 2 ans.

4 Financement du projet (en euros) :

Financement du FSP par mises en œuvre, composantes et volets d'activités:

Ces montants sont estimés et révisables en tant que de besoin en cours d'exécution

en Euros	MISE EN ŒUVRE-MAEE
Composantes / volets	
Composante 1 : Soutien à des projets pilotes « genre et développement économique »	2 489 115
Volet 1.1 : Soutien à l'activités de femmes dans des filières agricoles et agroalimentaires/ consortium 1	1 226 721
Volet 1.2 : Soutien au développement de l'artisanat féminin et de l'entreprenariat féminin/ consortium 2	1 112 394
Volet 1.3 : Soutien au commerce transfrontalier UNIFEM	150 000
Composante 2 : Renforcement des capacités des femmes et des organisations de femmes opérant dans le domaine économique	180 000
Volet 2.1 : renforcement des capacités (intégré dans les volets 1.1 et 1.2)	—
Volet 2.2 : Formation de femmes leaders : Centre de formation de l'OIT-Turin	130 000
Volet 2.3 : Formation d'un groupe de femmes entrepreneures / ENA	50 000
Composante 3 : Renforcement du plaidoyer pour égal accès des femmes aux ressources et l'intégration du genre dans les politiques de développement économique	30 000
Volet 3.1 : volet plaidoyer (intégré dans les volets 1.1 et 1.2)	—
Volet 3.2 : plaidoyer institutionnel	30 000
Sous-total	2 699 115
Management	300 885
4.1 : Suivi et fonctionnement	150 885
4.2 : Communication	50 000
4.3 : Evaluation	100 000
TOTAUX	3 000 000

4.2 Commentaire du tableau de financement par composantes et volets d'activité

Comme précisé dans le commentaire du cadre logique et dans le détail des volets d'activités, les volets 2.1 et 3.1 sont intégrés dans les projets pilotes 1.1 et 1.2. Les sommes de la composante 1 ne sont pas ventilées.

Ventilée, la répartition budgétaire entre les 4 composantes est la suivante :

- 45% du budget pour la composante 1, dimension économique des projets pilotes
- 25% du budget pour le renforcement des capacités
- 20% pour le plaidoyer
- 10% pour le management

4.3 Tableau récapitulatif des tous les financements envisagés pour le projet

	Totaux
MINISTÈRE AFFAIRES ETRANGÈRES Titre IV (y compris AT) Titre VI / FSP	3 000 000
Total Ministère Affaires Etrangères (A)	3 000 000
Participation des ONG	451 191
Total Autres Sources Françaises (B)	451 191
SOURCES NATIONALES	
Total Sources Nationales (C)	
SOURCES ETRANGERES (commission européenne)	10 848
Total Sources Etrangères (D)	
BUDGET TOTAL: A+B+C+D	3 462 039

5. Modalités de mise en œuvre financière du projet

Le projet sera intégralement mis en œuvre par les services centraux du MAEE, comme suit :

- des conventions de subvention seront passées entre le MAEE et chaque ONG opératrice et avec l'UNIFEM pour les volets 1.1, 1.2 et 1.3
- des conventions de subvention seront passées par le MAEE avec les ONG coordonnatrices et chefs de file administratifs des consortium 1 et 2 qui mettent en œuvre les projets correspondant aux volets 1.1 et 1.2

Dans un souci de transparence, les engagements pris par le coordonnateur, les ONG partenaires et le MAEE seront clairement et précisément indiqués dans une convention de partenariat

Chaque convention de subvention passée avec les ONG du consortium fera explicitement référence au rôle du coordonnateur et comportera en annexe la convention de partenariat mentionnée au paragraphe ci-dessus.

- des commandes seront passées par le MAEE aux autres opérateurs (OIT, ENA et experte genre)
- des marchés seront passés après appel d'offres pour l'évaluation finale du FSP mobilisateur

6. Modalités de réalisation du projet et partenariat prévu

6.1. Organigramme, responsabilités et organisation de la mise en œuvre avec les partenaires

1- MAEE :

- cellule genre de la Direction générale de la mondialisation et des partenariats (DGMP),
- mission des relations avec la société civile (DGMDP)
- service des programmes du réseau (contrôle financier des opérateurs, versement des subventions, paiement des prestations et commandes)
- pôle de l'appui financier (projets FSP)
- pôle de l'évaluation

2- comité de pilotage :

Il sera constitué de représentants de l'administration, de représentants de l'Agence française de développement, d'universitaires et de représentants des sociétés civiles. Il assurera le suivi et le contrôle de l'exécution du programme et pourra, en tant que de besoin, proposer des adaptations et valider des réorientations en cours d'exécution. Il se réunira au moins une fois l'an .

Le comité de pilotage se réunira en tant que de besoin en format restreint (comité technique) de sa propre initiative ou à la demande du MAEE .

3 - Chaque consortium d'ONG sera coordonné par un chef de file qui signera une convention de subvention avec le MAEE.

Le chef de file est responsable de la coordination des projets de son consortium.

Son rôle est de :

- garantir de la cohésion des actions conduites dans le cadre du consortium
- assurer la coordination administrative (synthèse avancement des projets, transmission des comptes-rendus techniques et financiers)
- représenter le consortium auprès du comité de pilotage.

Les chefs de file travailleront en coopération avec le MAEE Des réunions seront organisées régulièrement sur le suivi des projets mis en œuvre.

6.2. Conditionnalités

6.2.1. Conditions relatives au déblocage des fonds

Le déblocage des fonds nécessaires au démarrage du FSP est soumis à deux conditions préalables :

La constitution d'un comité de pilotage du programme (cf.supra)

La désignation d'un chef de file dans chaque consortium d'ONG

6.2.2. Conditions suspensives en cours d'exécution du projet.

Le déblocage des fonds afférents à chaque tranche de subvention sera effectué après validation définitive par le MAEE des rapports, comptes rendus d'exercice et documents de suivi des différents projets. Le paiement des prestations et des commandes s'effectuera après service fait sur présentation des factures afférentes.

6.3 Mise en œuvre par les services centraux ou les postes/ Suivi et tableau de bord

La mise en œuvre des projets sera suivie par les postes diplomatiques concernés.

6.4 Communication

Chaque consortium mènera :

- Une communication interne : elle s'effectuera notamment au niveau du comité de pilotage et à travers un site Intranet dédié,
- une communication externe : le projet contient de multiples activités de communication au niveau des pays ciblés. Ces activités incluent des communications dans le cadre de la presse écrite et radiophonique, la publication d'une capitalisation et la production d'un film.

7. Situation et perspectives en fin de projet

7.1. Situation en fin de projet et impact sur la réduction de la pauvreté

L'ensemble des projets s'adresse à des actrices économiques dont les revenus vont augmenter et les conditions matérielles de vie s'améliorer grâce à l'amélioration de la production, la transformation et la commercialisation .

L'intégration de l'approche genre de façon spécifique et transversale a pour objectif l'amélioration des conditions de vie des femmes, le renforcement de leur rôle d'actrices économiques et leur reconnaissance en tant qu'actrices de développement, par une prise en compte permanente des réalités spécifiques vécues par les femmes et le questionnement des rôles sociaux des femmes et des hommes dans tous les projets.

Dans chacune de filières économiques soutenues, (agroalimentaire et artisanat), les femmes maîtriseront de nouveaux outils techniques et auront développé leurs activités économiques vers plus de valeur ajoutée. Les femmes impliquées dans les projets auront exprimés les problèmes spécifiques qu'elles rencontrent dans la gestion quotidienne de leurs activités économiques et des solutions auront été mises en œuvre. Les hommes auront été impliqués dans la résolution de ces problèmes spécifiques. Les questions relatives au statut des femmes et des hommes, au partage des rôles dans la société et des tâches, à l'accès aux ressources et à la participation à la prise de décisions auront été abordées et des actions menées en faveur d'une plus grande égalité dans tous ces aspects.

Les chefs de projets locaux seront formés à intégrer l'approche genre dans tous leurs projets .

A terme la prise en compte du genre dans le développement des activités économiques conduira à renforcer les activités économiques et plus rentables.

Les femmes impliquées dans les projets percevront qu'elles connaissent mieux leur environnement, perçoivent mieux leur statut dans la société, connaissent leurs droits et ont une plus grande confiance en elles pour mener les changements nécessaires, participer aux instances décisionnelles et défendre leurs intérêts.

Au final, les actrices économiques auront été renforcées dans leurs activités productives et leur place dans la filière mais aussi dans la société. Leur statut aura évolué vers davantage de reconnaissance et de poids économique, décisionnel et symbolique.

Dans tous les projets, les responsables veilleront à l'intégration de l'environnement: (promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement, de circuits courts de distribution pour limiter les émissions de CO₂, ...)

7.2 Le transfert des compétences

Les femmes et les hommes bénéficiaires des formations techniques maîtriseront de nouveaux outils de production, gestion, commercialisation, ainsi que de nouveaux savoirs-faire qu'ils utiliseront dans le quotidien de leurs activités professionnelles et pourront transmettre à leur tour en organisant

des formations au sein de leur organisation.

Les formations sont dispensées soit par des formateurs du nord, comme dans le projet de compagnonnage artisanal mené par le SAFEM au Niger, soit le plus souvent par des formateur du sud.

Une attention particulière a été portée à l'embauche de personnel local, au sein des organisations de femmes qui sont les relais des ONG du nord et bénéficieront également de formations, notamment sur l'approche genre.

Dans certains projets, des formations de formateurs sont prévues afin d'optimiser un effet multiplicateur et favoriser le transfert de compétences.

Les formations en plaidoyer en direction de femmes leaders ont vocation à former des porte-paroles capables de défendre les intérêts des groupes impliqués dans les projets.

7.3. L'appropriation du changement et la pérennisation des effets

L'approche genre est un processus participatif, qui prend en compte les besoins des femmes tels qu'elles les expriment. Les solutions appliquées seront trouvées en concertation avec les bénéficiaires ce qui assure l'appropriation du processus. Les ateliers organisés au début des projets sont des espaces de concertation avec les partenaires locaux nécessaires à la définition des stratégies d'action et des indicateurs de résultats coordonnés aux réalités locales.

L'implication des hommes à ce travail est nécessaire pour ne pas créer de conflit entre les femmes et les hommes ce qui aurait des effets négatifs pour les projets.

La plus grande implication des femmes aux espaces de gestion des activités économiques et aux instances décisionnelles politiques permettra une meilleure prise en compte de leurs réalités et assurera la pérennisation de l'approche genre sur le terrain.

8. Evaluation du projet

- Chaque projet sera évalué individuellement par son opérateur à la fin des 3 années
- Le FSP sera évalué de manière globale à mi-parcours par le MAEE et par une évaluation externe finale sur commande du MAEE
- Tout au long des 3 années, les réunions du comité de pilotage seront l'occasion d'évaluer la mise en œuvre des projets et de les réorienter le cas échéant. Les rapports et comptes-rendus d'exercices seront centralisés par les chefs de file et remis au comité de pilotage .

9 Annexes

9.1 Sigles

AFD	Agence française de développement
BAD	Banque africaine de développement
BIT	Bureau International du Travail
CAD	Comité d'aide au développement
CCD	Commission coopération au développement
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDEF/CEDAW	Convention pour l'élimination de toutes les discriminations envers les femmes
ENA	Ecole nationale d'administration
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FSD	Fonds social de développement
MAEE	Ministère des Affaires étrangères et européennes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ONG	Organisation non gouvernementale
OIT	Organisation internationale du travail
SAFEM	Salon International de l'artisanat pour les femmes
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

9.2 Présentation de la stratégie française de coopération dans le secteur

Dans le document d'Orientation stratégique genre, adopté en décembre 2007, la France s'engage à « créer les conditions qui permettent aux femmes et aux hommes de questionner leurs institutions sociales et les rapports sociaux de sexes qui en découlent pour les faire évoluer vers plus de justice sociale et d'égalité dans toutes les sphères de la société: économiques, politiques et sociales, afin que l'égalité formelle soit atteinte et qu'elle devienne une égalité réelle ».

Elle s'engage à mener des actions cohérentes autour de 3 axes :

- placer les inégalités de genre au cœur du dialogue politique,
- garantir la transversalité de l'approche genre dans toutes les politiques,
- entreprendre et soutenir les actions de promotion de l'égalité.

Définitions proposées dans le lexique du rapport :

Besoins pratiques/Intérêts stratégiques : Une des notions clés de l'approche genre est de distinguer les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des femmes et des hommes. Les besoins pratiques découlent des rôles remplis par les femmes et les hommes dans la division traditionnelle du travail. Quand les femmes identifient leurs besoins pratiques, ils relèvent typiquement de l'alimentation, de l'eau, de la santé, de l'éducation des enfants, parce qu'ils sont liés à des tâches et responsabilités qui découlent de leur rôle de mère et d'épouse. Une intervention de développement peut donc répondre à des besoins pratiques des femmes sans pour autant remettre en question le partage des tâches et sans améliorer leur position et leur statut dans la société. Ces changements souvent rapides à obtenir ne sont pas forcément durables car ils ne réussissent pas à atténuer la vulnérabilité des femmes et à changer les rapports de force qui créent les besoins. Les femmes expriment des besoins dits d'intérêts stratégiques lorsqu'elles revendiquent un changement dans les rapports de pouvoirs entre les sexes et une amélioration de leur statut. Les changements souhaités concernent souvent l'accès mais aussi le contrôle des ressources et des bénéfices du développement. Un programme de développement souhaitant répondre à ces intérêts tentera d'augmenter les connaissances et les compétences des femmes et de renforcer le pouvoir décisionnel à tous les niveaux.

Renforcement du pouvoir : les traductions du terme anglais « empowerment » sont multiples : « renforcement du pouvoir », « acquisition d'un droit à la parole et à la reconnaissance sociale », « autonomisation ».

Cette notion a été développée dans le contexte de l'approche genre et développement par DAWN (Development alternatives with women for a new area), un réseau basé en Inde . Elle rend compte de la nécessité d'une approche des statuts féminin et masculin en termes de « pouvoir » et fait référence à la « conscientisation ». Les modalités d'une prise de participation des femmes à tous les niveaux sont au cœur des considérations, en visant leurs intérêts stratégiques, en plus de leurs besoins pratiques. L'empowerment comporte d'une part, une dimension individuelle, par rapport au pouvoir que l'individu peut avoir sur sa propre vie, sa capacité de décider, la perception de son statut, la confiance en soi et les compétences individuelles et d'autre part, une vision collective de changement social et politique.

Cette notion prend en considération les rapports sociaux entre les hommes et les femmes, les structures symboliques et les institutions de la société. Elle circonscrit un processus à contextualiser spécifiquement au cas par cas.

9.3 Résumé du rapport de Genre en Action « Genre et développement économique, enjeux et acteurs »

De par le monde, les femmes sont vulnérables et subissent de nombreuses discriminations et violences, ne bénéficiant pas d'un égal accès aux services, aux droits et aux opportunités, que ce soit au niveau civil, économique ou politique. Dès leur enfance, la division sexuelle du travail leur impose de concilier les tâches domestiques, les responsabilités familiales et les activités génératrices de revenus. Elles se retrouvent dépendantes, que ce soit financièrement ou socialement, tout en endossant le plus en plus souvent, *de jure* et/ou *de facto*, le rôle de « cheffes » de la famille.

Pourtant, les études le démontrent : un rôle actif des femmes dans l'économie nationale ouvre la voie à un meilleur développement du pays et à une croissance économique plus soutenue. L'égalité hommes-femmes permet à ces dernières de déployer davantage leur potentiel productif. Leur autonomisation économique est une condition *sine qua non* de leur accès réel aux droits humains et à leur liberté, et s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et contre la tendance à sa féminisation (OMD3 : « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes »).

Le soutien aux femmes actrices économiques passe par le renforcement de la société civile, pilier de la gouvernance démocratique. Il concerne les mouvements de femmes, du regroupement féminin villageois aux réseaux régionaux transfrontaliers. Il assure la mutualisation des ressources humaines, financières ou matérielles, et de temps, dans le but d'augmenter les rendements et la rentabilité des activités et de garantir un revenu plus important et régulier aux femmes (optimisation de la production, facilitation du ravitaillement, diversification des cultures ou produits, accès à des débouchés stables...).

La très forte hétérogénéité de ces initiatives doit être soulignée : en termes d'échelle d'intervention (du local au global), de public concerné (avec des femmes plus ou moins pauvres) et enfin d'objectifs : certaines expériences visent un « mieux-vivre » et l'épanouissement personnel, d'autres relèvent de la survie. En dépit de ces diversités, les expériences partagent plusieurs similitudes : elles luttent pour un accès réel aux droits humains et elles mettent l'économie au service de la solidarité.

La structuration des mouvements de femmes a permis une meilleure visibilité des contraintes, des opportunités et des initiatives existantes sur le terrain, et a orienté les stratégies d'appui. Pour être opérationnelles, il est important que les femmes suivent des formations professionnelles et techniques (alphabétisation, comptabilité, gestion d'équipe, etc.) qui englobent aussi une approche sociale (droits humains, du travail, expression en public, gestion des organisations, contraception, maladies, etc.).

De plus en plus, l'attention des gouvernements (du Nord comme du Sud), des ONG et des organisations internationales et trans-régionales (ONU, Banque mondiale, FAO, BAD, UEMOA ...) est centrée sur les femmes. De nombreuses initiatives sont aujourd'hui à l'œuvre : appui aux groupements de femmes, à la micro entreprise, formations professionnelles ou professionnalisantes, accès à la microfinance...

Cette préoccupation internationale se traduit dans les faits sous plusieurs formes: par l'adoption d'une approche transversale, comme par exemple au sein de l'Union européenne par l'adoption d'une feuille de route 2006-2010, par la création d'agences de coopération au sein de chaque pays européen, dont une des missions est de veiller à la prise en compte effective de l'approche sexospécifique dans les projets et programmes de développement.

La prise en compte plus complexe des questions de genre permet par ailleurs aux institutions internationales qui soutiennent les activités économiques des femmes de les placer au centre des processus de décisions. C'est le cas de la Banque mondiale qui a adopté un plan d'action "Gender as Smart Economics" en 2007 et de l'OIT et de son programme programme SEED « *Small Enterprise Development* » (développement de petites et moyennes entreprises) engagé en 2000 pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin.

Enfin, outre les organisations et institutions internationales, les organismes interrégionaux africains démontrent aussi leur préoccupation quant à l'autonomisation des femmes. Les axes économiques prioritaires s'attachent principalement à la promotion du micro-entrepreneuriat féminin, le renforcement des réseaux et des débouchés existants, et la formation des femmes et des personnels internes.

Un partenariat entre structures de la société civile – que ce soient des associations ou coopératives locales, des fédérations nationales, des réseaux transrégionaux ou des ONG du Nord et internationales – et bailleurs gouvernementaux, multilatéraux ou privés, permet la mise en place de programmes pertinents et efficaces de soutien aux actrices économiques. C'est de cette manière qu'ils pourront s'inscrire dans une optique durable et pérenne et être réappropriés par les acteurs locaux, permettant une représentation effective des hommes et des femmes dans tous les processus de décisions économiques, sociales et politiques.

9.4 Présentation des consortium

Les ONG partenaires du FSP « genre et développement économique » ont choisi de se regrouper autour de 2 thématiques :

- Genre et filières agroalimentaires
- Genre, artisanat et micro-entreprises

Elles interviendront dans 6 pays de la sous-région Afrique de l'Ouest : Burkina Faso, Niger, Togo, Bénin, Mali et Sénégal.

Les deux consortiums mèneront des activités communes, favorisées par l'échange et l'articulation des projets afin de favoriser l'obtention d'effets démultipliés et des transferts de compétences.

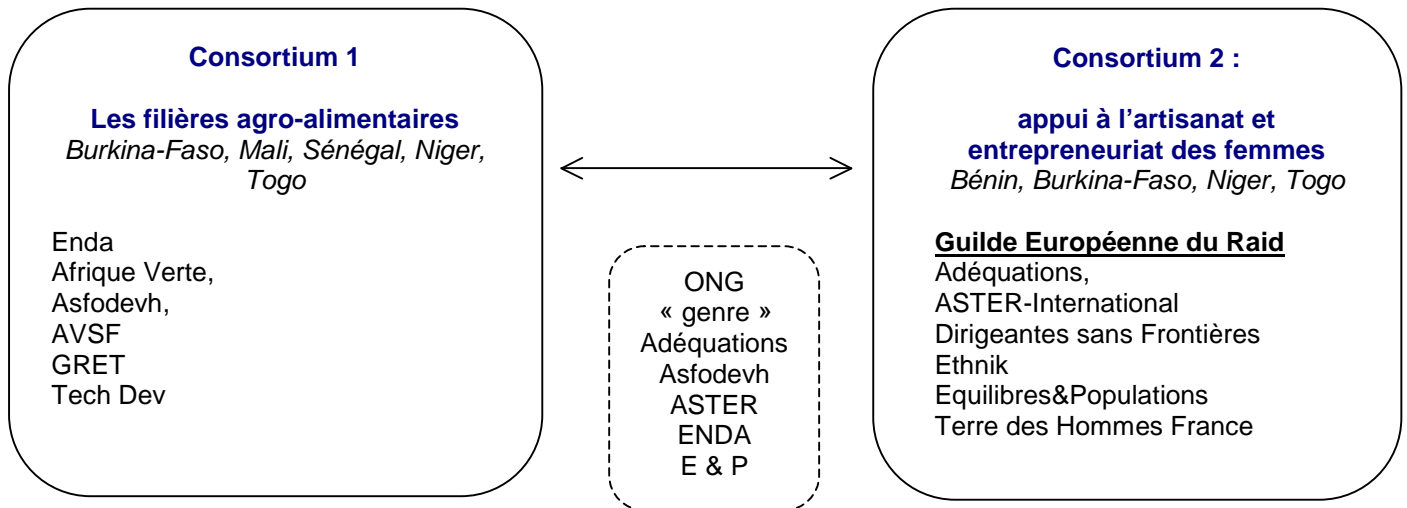
Chaque consortium est composé d'ONG expertes dans le soutien à des filières productives dans l'un des deux pôles (agroalimentaires ou artisanat), d'associations expertes sur le genre et d'associations disposant des deux compétences. Les ONG ont déjà établi des contacts auparavant, notamment dans le cadre des groupes genre de la CCD et de Coordination Sud.

Les ONG spécialistes en intégration du genre et en plaidoyer se répartissent entre les deux consortium. Ces ONG s'attacheront à créer des liens transversaux, à échanger des outils et à susciter des convergences dans le travail de suivi et de capitalisation tout au long des trois années aussi bien en France que sur le terrain. Elles appuieront en ce sens la tâche de coordination technique des chefs de file.

Le défi d'introduire une perspective de genre de façon concertée, par une stratégie ancrée dans des secteurs-clés de la lutte contre la pauvreté, où les organisations féminines déjà relativement structurées, est une des valeurs ajoutées originales de ce FSP.

Chaque consortium dispose d'un coordinateur dont le rôle est défini dans un protocole qui sera annexé à chacune des conventions de subvention passée entre le MAEE et les ONG.

Le schéma suivant résume la répartition des ONG en consortiums, le nom des chefs de file étant souligné:



Le consortium 1 est formé de **6 ONG qui travailleront sur cinq pays (Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Togo)**, certaines travaillant sur un pays et d'autres sur plusieurs pays. Les bénéficiaires-actrices sont dans la plupart des cas des organisations faîtières ayant de nombreuses adhérentes, dans un cas au contraire la filière est en cours de formation. Dans certain cas il s'agira de femmes membres d'organisations mixtes, dans d'autres d'organisation féminines. L'impact attendu est donc large, cependant le défi consistera à s'assurer que les bénéfices de l'action « redescendent » le plus possible vers les femmes de la base. La méthodologie employée (recherche-action participative, formation de formateurs et formatrices, démultiplication, visites, tournées, outils de communication) est pensée pour répondre à cette attente.

Chaque ONG française et ses partenaires locaux sont décrits dans les tableaux 1.6.1 et 1.6.2.

Soit un total de plus de **40 000 femmes** bénéficiant des activités mise en place par les ONG du consortium

ONG	Projet						Partenaires Sud	Nbre actrices bénéficiaires
		Ssénégal	Niger	Bur Fas	Togo	Mali		
Afrique verte	Transformations et promotion des céréales en direction de consommateurs urbains par groupements féminins en milieu urbain et péri urbain		X	X		X	BF : APROSSA, Misola Mali : AMASSA, Misola Niger : AcSSA, Misola	150 unités de transformations soit plus de 4000 femmes
ASFODEVH	Introduction de la transformation de la tomate et commercialisation-promotion de la sauce avec groupements féminins		X	X	X	X	Cellules ASFODEVH	11 groupements, 75 femmes
AVSF	Production de petit élevage et de noix de cajou avec des groupements de femmes, en complément de projets mixtes	X			X		Sénégal : groupes Kouthioye et Samasansang (cajou), Fédération avicole Bantaré Ndiwri Vélingara Togo : ICAT et 12 groupements d'éleveuses de porcs	400 femmes 1250 femmes 180 femmes
ENDA Tiers Monde	Transformation et commercialisation, promotion, de multiples produits de l'agriculture saine par des femmes membres de fédérations mixtes : produits maraichers, coton, fonio, riz,	X					Enda Pronat Fédération agropasteurs Diender Fédé Woobin Keur Moussa Fédé Ngatamaaré Tooro Fédé Yakaar Niani Wulli Convergence Nationale pour la Valorisation des Activités Féminines Réseau Dimitra ONG-VIE Kande Ni Bayra	8200 membres des fédérations paysannes dont 60% de femmes.
GRET	renforcement filière du Karité, appropriation technique et renforcement des organisations à la base			X			7 unions de groupements de femmes dans plusieurs régions Sicarex SISA Programme Filière Karité (PFK)	30.000 femmes
TechDev	ELFE : diversification des activités productives des groupements de femmes productrices de beurre de karité autour de Léo, Burkina Faso			X			ADEE Coopérative de Léo	1 000 femmes sur 2884 collectrices ou productrices karité

Le consortium 2 est formé de 7 ONG qui travailleront sur quatre pays (Bénin, Burkina Faso, Niger, Togo) avec des organisations et des filières en cours de structuration. Le défi qu'il relève est donc d'aider ses partenaires africains à structurer les organisations et les filières pour renforcer leur fonctionnement, consolider les activités, élargir leur champ d'action, en tenant compte des besoins pratiques et des intérêts stratégiques des femmes et des organisations. Le programme du consortium se décline en quatre projets pays, interconnectés par des coopérations et des transferts de compétences entre ONG partie-prenantes.

Le programme AGLAÉ (Approche genre levier de l'activité économique) est constitué de quatre projets. Les ONG ayant identifié des complémentarités entre leurs savoir-faire et leurs besoins, elles se sont regroupées par pays.

Il en résulte que chaque projet comprend au moins deux ONG, et que chaque ONG mène des activités sur deux projets.

ONG	Projet	Niger	Burkina Faso	Togo	Bénin	Partenaires Sud	Nbre actrices bénéficiaires
ASTER- International Terres des Hommes	Maison des femmes : mise en place d'un centre de ressources pour les jeunes filles vinonmégon: accès à la vie professionnelle, centre de formation et micro-crédits				x	GRAPAD-ACFB-femmes et vie RIFONGA Bénin: organisation genre	Insertion professionnelle de 100 jeunes filles vinonmégon Renforcement des compétence de 900 artisanes et accompagnement de 500 femmes entrepreneures
ASTER- Ethnik	2 projets : -aide à la création de micro-entreprises de restauration-suite du programme appui à l'alimentation de rue -pépinière d'entreprise de Tenkodogo		x			ASMADE pépinière d'entreprise de Tenkodogo	3500 femmes et 500 hommes promoteurs d'alimentation de rue 120 femmes artisanes
La Guilde Ethnik	renforcement des compétences techniques, des capacités commerciales des femmes artisanes du Niger et de l'organisation des directions régionales de l'artisanat	x				Salon International de l'artisanat pour la femme SAFEM Section féminine de la Fédération nationale des artisans du Niger FNAN Groupement d'Intérêt économique GIE/DANI Réseau ouest africain des femmes artisanesROAFA Nord ;; programme COSAME	260 femmes accompagnées, et 260 apprentis et 1300 artisanes membres des coopératives
Terres des Hommes Ehnik ASTER	Accompagnement à la création de micro-entreprises			x		CAGED SOTCHI GF2D genre	360 artisanes : perfectionnement pratique 450 femmes formées à la gestion d'entreprise 150 femmes créent leur entreprise
Adéquations, ASTER- International, Equilibres & Populations	Intégration transversale de l'approche Genre, capitalisation et valorisation AGLAÉ	x	x	x	x		

9.5 Présentation des ONG membres des consortium et de leurs partenaires au sud

Consortium	Nom de l'ONG	Description
	Afrique Verte	<p>Afrique Verte est une ONG française créée en 1990 afin de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire au Sahel, notamment au Burkina Faso, au Mali et au Niger, en valorisant les ressources locales.</p> <p>Les antennes d'Afrique Verte dans ces 3 pays se sont constituées en associations nationales en 2005 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - APROSSA au Burkina Faso, - AMASSA au Mali, - AcSSA au Niger. <p>Afrique Verte, APROSSA, AMASSA et AcSSA se sont fédérées au sein d'Afrique Verte International fin 2008.</p> <p>Afrique Verte est partenaire de l'association Misola qui partage la même philosophie et la même stratégie (valorisation des ressources locales humaines et naturelles). Misola appuie des groupements féminins produisant des farines infantiles enrichies.</p>
	Agronomes et Vétérinaires sans frontières	<p>Présente dans 19 pays, l'association met son expertise au service des petits agriculteurs et mène plus de 60 programmes de développement dans lesquels la préservation et la gestion durable des ressources naturelles (eau, terres, forêts) est un axe essentiel d'intervention. En partenariat avec les familles et leurs organisations locales, des hommes et des femmes de métier engagent leur volonté et partagent leurs savoir-faire pour que chacun puisse vivre dignement sur sa terre, avec des revenus et des moyens d'existence durables. AVSF mène également des actions de sensibilisation en direction des populations du Nord et du Sud pour défendre une petite agriculture économiquement viable, socialement juste et respectueuse de l'environnement.</p>
	Asfodevh	<p>Asfodevh est un réseau de volontaires, créé en 1992, implanté dans onze pays : Bénin, Burkina Faso, Congo Brazza, RD Congo, Côte d'Ivoire, France, Guinée, Mali, Niger, Togo, Tchad, où chaque « cellule nationale » poursuit son programme propre. Le réseau Asfodevh propose des outils de communication ou de réflexion : un bulletin d'information, des échanges de documentation et des stages de formation de formateurs, des rencontres régulières entre cellules pour partager des recherches et des évaluations</p>
	Enda Tiers Monde	<p>Environnement et Développement du Tiers Monde (Enda-tm), fondée en 1972 à Dakar s'est constituée le 27 juin 1978 comme organisation internationale à caractère associatif et à but non lucratif.</p>

Consortium 1 : genre et filières agroalimentaires	Enda Europe	Enda Europe est une association française loi 1901. Elle a intégré la perspective de genre dans sa mission institutionnelle : met en œuvre, à travers ses différentes entités, une politique genre fondée sur : <ol style="list-style-type: none"> 1. Le soutien à l'entrepreneuriat féminin 2. La reconnaissance et la mise en valeur du travail et des savoirs traditionnels féminins 3. La promotion des droits des femmes par le changement social
	Tech-Dev	L'association TECH-DEV a été créée en 1994 et intervient dans quelques pays africains dont le Burkina Faso avec pour objectif de contribuer au développement économique et social durable en Afrique par l'appui à la structuration des filières, le renforcement des organisations de producteurs, l'accompagnement du développement des petites entreprises productives.
Consortium 2 : genre, artisanat et micro-entreprises	Adéquations	Créée en 2003, l'association Loi 1901 Adéquations a pour but une meilleure prise en compte globale et transversale des composantes du développement durable, en particulier la solidarité internationale et l'égalité des femmes et des hommes. Adéquations intervient du niveau territorial international par des expertises auprès des ONG et des pouvoirs publics, et des activités de formation.
	ASTER-International	A.S.T.E.R, Actrices Sociales des Territoires Européens Ruraux, créée en France en 1993, est à la fois un organisme de formation et un réseau international. sur les thématiques suivantes : « Femmes - Territoire - Développement local, durable – Genre et développement - Égalité des femmes et des hommes - Réseau - International ».
	Equilibres et Populations	Créée à la veille de la Conférence Internationale sur le Population et le Développement (CIPD, Le Caire, 1994), E&P est aujourd'hui la seule ONG en France dont l'activité est entièrement dédiée aux questions de populations et développement avec une forte implication dans les problématiques de santé de la procréation et de genre. E&P, avec ses partenaires nationaux et internationaux, mène des activités de plaidoyer auprès des décideurs français, européens et africains avec comme objectif une meilleure affectation de l'aide au développement et une priorité accrue pour des programmes et projets relatifs à la santé de la procréation, à l'éducation et au renforcement des capacités notamment des femmes et des filles.
	ETHNIK	Ethnik met en place des programmes pour soutenir le développement économique de zones ou secteurs d'activité par des modalités d'interventions variées : cursus de formation, accompagnement et coaching, conseil et structuration de structures locales, d'organismes de commercialisation et de commerce équitable, développement de partenariats. Les programmes doivent permettre l' autonomie des bénéficiaires. Ethnik met en place des actions de sensibilisation au commerce équitable.

	<p>La Guilde européenne du Raid</p>	<p>La Guilde est une association Française créée en 1967 qui intervient par des projets de développement socio-économique dans les zones défavorisées ou en crise. Les thématiques d'intervention des projets de la Guilde peuvent être regroupées en 4 catégories : Structuration des associations locales par des formations, des conseils, et l'implantation de Maisons des initiatives et des associations- Formation professionnelle des jeunes jusqu'à leur insertion dans la vie active, à travers l'implantation de centres de formation professionnelle- Soutien au développement d'activités économiques (production et transformation agricole, artisanat) et à la commercialisation des produits (localement et à l'export)- Projets prioritaires, comme un soutien aux populations victimes de guerres ou de catastrophes naturelles</p>
	<p>Terres des Hommes France</p>	<p>Terre des Hommes France travaille en partenariat avec des organisations d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. Ces organisations partenaires mettent en œuvre des projets visant à améliorer la situation des personnes défavorisées, en fonction des contextes locaux. Ce sont essentiellement des projets de formation et de sensibilisation des populations exclues des programmes nationaux (femmes, peuples indigènes, travailleurs ruraux, intouchables, etc.), pour qu'elles puissent elles-mêmes être conscientes que leur situation n'est pas une fatalité, et prendre leur développement en main. (sensibilisation aux droits, renforcements des capacités de plaidoyer) et action de soutien aux activités économiques.</p>

Partenaires locaux/Sud des ONG

Consortium 1 : genre et filières agroalimentaires

ONG	Pays	Partenaires locaux /Intervenant	Description	bénéficiaires
Enda Monde	Tiers Sénégal : projet agriculture saine et durable	<p>Enda Pronat</p> <p>Convergence Nationale pour la Valorisation des Activités Féminines (CNVAF)</p> <p>Le Réseau des Caisses d'Epargne et de Crédit (RECEC/FD)</p> <p>Réseau Dimitra</p> <p>ONG-VIE Kande Ni Bayra</p>	<p><u>Enda Pronat</u> est une équipe d'Enda Tiers Monde, qui fait partie de sa structure juridique et dont elle relève pour sa gestion financière.</p> <p>CNVAF rassemble plus de 60 000 membres sur tout le territoire sénégalais, regroupés dans plus de 70 organisations et réseaux. Elles interviennent dans des domaines stratégiques pour la promotion de la femme et le développement national.</p> <p>Le RECEC est un réseau de micro-crédit qui a connu un développement endogène, né d'une dynamique initiée par les mutuelles d'épargne et de crédit elles-mêmes</p> <p>le projet Dimitra de la FAO, coordonné par Enda Pronat en Afrique de l'Ouest, offre des outils de communication aux femmes africaines et à leurs organisations ;</p>	<p>Fédération agropasteurs Diender Fédé Woobin Keur Moussa Fédé Ngatamaaré Tooro Fédé Yakaar Niani Wulli</p> <p>8200 membres des fédérations paysannes dont 60% de femmes.</p>
Tech-Dev	Burkina Faso Diversification de la filière karité	<p>Association pour le Développement de l'Entreprise et de l'Emploi (ADEE)</p> <p>Coopérative UGPPK à LEO</p>	<p>l'ADEE a pour objectif de contribuer au renforcement des capacités entrepreneuriales et managériales des porteurs de projets économiques, avec une attention particulière pour l'entreprenariat féminin</p>	<p>1 000 femmes sur 2884 collectrices ou productrices karité de la région de LEO</p>

			Créée en 2001, l'objectif de la coopérative UGPPK est de "contribuer à l'amélioration des revenus des femmes en milieu rural à travers le positionnement du beurre de karité sur des segments plus rémunérateurs" ; la coopérative est composée de 67 groupements villageois féminins (GVF) représentant 2 884 femmes (1200 transformatrices des amandes en beurre et 1 664 collectrices d'amandes, notamment pour le beurre de karité biologique).	
Afrique Verte	Niger Mali Soutien aux filiales céréalières	Antennes d'Afrique Verte AcSSA Afrique Verte Niger (ONG nigérienne) APROSSA Afrique Verte Burkina (association burkinabè) AMASSA Afrique Verte Mali (association malienne) Misola (association française ayant des antennes au Burkina, au Mali et au Niger)	Au Niger, AcSSA soutient une vingtaine de groupements féminins à Niamey, Say Kollo et Zinder, soit plus de 600 transformatrices. Au Burkina, APROSSA soutient 40 associations de transformatrices sur Ouagadougou et sur Bobo Dioulasso, soit plus de 1200 femmes. Ces associations sont regroupées au sein du RTCF : réseau de transformatrices de céréales du Faso. APROSSA travaille en collaboration avec la FIAB. Au Mali, AMASSA travaille avec une centaine de structures, sur Kayes et Bamako, plus de 3000 femmes sont ainsi soutenues. Misola est présente au Burkina, au Mali et au Niger où elle a débuté ses activités depuis peu. L'association soutient des UPA (unités de production artisanale) gérées par des	Au Niger, AcSSA soutient une vingtaine de groupements féminins à Niamey, Say Kollo et Zinder, soit plus de 600 transformatrices. Au Mali, AMASSA travaille avec une centaine de structures, sur Kayes et Bamako, plus de 3000 femmes sont ainsi soutenues. Total : 150 unités de transformations soit plus de 4000 femmes

			femmes, produisant des farines infantiles enrichies (marque déposée). Les farines sont régulièrement contrôlées en laboratoire, leur composition est basée sur les produits locaux : mil, soja, arachide.	femmes
Asfodevh	Soutien à la transformation de la tomate	Cellules locales d'Asfodevh (Niger, Burkina, Togo, Mali)		11 groupements, 75 femmes
Agronomes et Vétérinaires sans frontières	Soutien aux transformatrices de noix de cajou et au petit élevage	<p><u>Au Sénégal</u>, les groupements des femmes de Kouthioye et de Samasansang (respectivement 50 et 44 membres), de la communauté rurale de Wassadou, département de Vélingara,</p> <p><u>Au Togo</u> : la fédération avicole Bantaré Ndiwri , qui regroupe 1250 avicultrices</p> <p>Au Togo, l'ICAT</p>	<p>Institution publique ayant une autonomie de gestion financière dont la mission principale est la vulgarisation agricole au Togo. Doté d'un personnel présent à tous les niveaux administratifs du pays, ses compétences sont nombreuses : cultures vivrières, productions animales, développement coopératif et micro finance.</p> <p>La formation des paysannes, le suivi de l'observation des itinéraires techniques, la recherche pour l'acquisition des intrants et enfin l'animation du fonds de solidarité du groupement (<i>FSG</i>) seront les responsabilités attribuées à l'ICAT.</p>	<p>Au Sénégal Les bénéficiaires sont 400 transformatrices d'anacarde et 1200 femmes pratiquant l'élevage avicole</p> <p>Togo :</p> <p>fédération avicole Bantaré Ndiwri sera consolidée</p> <p>50 groupements, à travers la fédération avicole, et 4 groupements de femmes transformatrices d'anacardes</p>

Consortium 2 : genre artisanat et micro-entreprises

<p>ASTER- International Terres des Hommes</p>	<p align="center">Bénin</p>	<p>L'ACFB (Association de Caisses de Financements à la Base)</p> <p>Femmes et Vie (AFV)</p> <p>Le Groupe de Recherche et d'Action pour la Promotion de l'Agriculture et du Développement (GRAPAD),</p> <p>Ces trois organisations sont membres du Réseau Aoudaghost</p>	<p>est une institution de microfinance de référence offrant des services qui privilégient les femmes, elle a pour mission de faire la promotion de la femme et de la micro- entreprise.</p> <p>est une association créée en 1995 qui a pour objectifs d'œuvrer pour l'amélioration du statut juridique et socio-économique de la femme, de contribuer à la promotion des activités génératrices de revenu des femmes, de renforcer les capacités techniques des femmes par des formations, recyclage et ateliers d'échange, d'œuvrer pour le respect des droits de l'Homme</p> <p>créé en 1989, intervient en milieu rural et urbain, avec pour mission principale de contribuer efficacement à l'amélioration du niveau de vie des populations démunies et à la promotion du développement intégral de l'Homme</p> <p>qui réunit des organisations du Bénin, du Togo, du Mali et du Sénégal, œuvrant pour l'insertion économique et sociale des jeunes et des femmes. Ce réseau est soutenu par Terre des Hommes France.</p>	<p>1000 femmes dont 500 femmes accompagnées</p>

ASTER-Ethnik	Burkina-Faso	<p>L'ONG ASMADE (Songui Manégré/Aide au développement endogène)</p> <p>La pépinière d'entreprises de Tenkodogo</p> <p>La Mairie de Tenkodogo</p> <p>Le Centre de Formation Polyvalent des Prestataires de Services d'appui aux Micro et Petites Entreprise (CFPPS-MPE),</p>	<p>est une structure Burkinabé, créée en 1994, de promotion des droits qui aide les communautés de base à traduire leurs besoins en projet concrets et réalisables., Elle est membre du réseau ASTER-International. Les actions se regroupent en quatre axes principaux : la promotion de la santé par l'éducation à l'hygiène et l'assainissement, l'éducation et la promotion des mutuelles de santé ainsi que la promotion de la santé de la procréation ; l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ; les échanges inter culturels ; la lutte contre la pauvreté par l'appui aux femmes actrices de l'alimentation de rue.</p> <p>est une structure sous financement de la Coopération Autrichienne, les « Amis de Djibo » et l'ONG EWA. Le Centre a comme objectif général de : « Contribuer à la réduction de la pauvreté par le renforcement des capacités des prestataires de BDS en vue d'accompagner les organisations communautaires à la base, leurs institutions et leurs membres »</p>	<p>3500 femmes et 500 hommes 600 personnes dont 400 femmes</p>
La Guilde Ethnik	Niger	Le Salon International de l'Artisanat pour et par la Femme (SAFEM)	est une manifestation commerciale initiée par le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat du Niger en collaboration avec le Ministère chargé de la Promotion de la Femme et l'appui de partenaires extérieurs et des acteurs nationaux du secteur de l'artisanat. La première édition fut organisée en 2000, et depuis, le salon connaît un succès croissant (503 exposantes et 30 000 visiteurs en 2005, 700 exposants et 57 000 visiteurs en 2007).	260 femmes accompagnées, et 260 apprentis et 1300 artisanes membres des coopératives

		<p>La Section Féminine de la Fédération Nationale des Artisans du Niger (FNAN) et ses représentations régionales.</p> <p>Le groupement d'intérêt économique GIE – DANI (Développement de l'artisanat au Niger) réunissant 13 coopératives artisanales réparties sur tout le territoire du Niger</p> <p>Les 7 Directions Régionales chargées de l'Artisanat du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat</p>	<p>La Fédération Nationale des Artisans du Niger (FNAN) est une organisation socioprofessionnelle créée le 2 Juillet 1999 qui regroupe les artisans exerçant sur le territoire de la République du Niger.</p> <p>Il comporte 227 ateliers, 2836 artisans dont 1078 femmes, 10 boutiques de vente au Niger et 6 mutuelles d'épargne et de crédit. Le GIE est géré par un conseil d'administration et dispose d'un dispositif commercial.</p>	
<p>Terres des Hommes Ethnik ASTER</p>	Togo	<p>CAGED</p> <p>SOTCHI membres du Réseau Aoudaghost, partenaire de Terres des Hommes (cf. ci-dessus)</p>	<p>est une association togolaise, qui a pour mission d'assurer la promotion sociale des jeunes et des femmes par l'accès à un métier à travers la formation professionnelle. Elle intervient principalement auprès des jeunes déscolarisés-es.</p> <p>est une association qui travaille principalement autour des axes suivants : scolarisation des jeunes filles, défense des droits des employées de maison, lutte contre le trafic des enfants, en proposant aux jeunes filles et aux enfants des solutions pour se prendre en charge.</p>	

9.6 Fiches synthétiques des projets : volet 1.1, 1.2 et 1.3

Consortium 1: genre et filières agroalimentaires

9.6.1 « Les sahéliennes peuvent nourrir le Sahel »

ONG	Afrique Verte
Pays	Niger, Burkina Faso, Mali
thème	Transformations et promotion des céréales en direction de consommateurs urbains par groupements féminins en milieu urbain et péri urbain
Partenaires sud	BF : APROSSA, Misola Mali : Misola : AMASSA, Niger : AcSSA, Misola
Bénéficiaires	150 unités de transformations soit plus de 4000 femmes

1 - Le projet vise à professionnaliser les femmes transformatrices en leur proposant des formations techniques afin d'améliorer leurs revenus, diminuer leurs charges, de lutter ainsi contre leur pauvreté. Afrique Verte souhaite intégrer une approche « genre » en proposant des ateliers afin d'aider les femmes à faire entendre leur voix et à élaborer leurs projets dans le but de renforcer leur pouvoir au sein de la filière céréales.

2 – contexte : dans les trois pays concernés (Burkina, Mali et Niger), la sécurité alimentaire repose principalement sur les récoltes de céréales locales (mil, sorgho, maïs, riz), qui restent dépendantes des aléas climatiques. la part commercialisée l'est en grande majorité sous sa forme brute (épis ou sacs de grains).

Les céréales sont majoritairement produites par les hommes, avec l'aide des femmes, et transformées par les femmes. Les femmes urbaines, de plus en plus souvent occupées à l'extérieur du foyer, ont modifié leurs habitudes alimentaires et se sont reportées vers les aliments prêts à l'emploi (pain, riz, pâtes alimentaires, couscous de blé...) qui répondent mieux à leurs nouvelles contraintes, mais sont chers car majoritairement importés.

Les unités de transformation des céréales locales, au Niger, au Mali et au Burkina, sont en grande majorité dirigées par des femmes qui sont confrontées à de nombreux tels que le manque de formation, difficulté d'accès aux investissements, faible pouvoir

3- Le projet comporte deux volets intégrant chacun la dimension genre :

- **professionnalisation** : dispenser des formations techniques et de marketing aux femmes qui assurent la transformation des céréales de façon à leur permettre de maîtriser la diversification de l'offre en produits céréaliers locaux transformés, prêts à l'emploi et améliorer la qualité de ces produits qui doivent correspondre aux attentes des consommateurs.
- **structuration** : développement de réseaux, implication des transformatrices dans les politiques publiques sectorielles et relatives au genre.

4 – Coût : 264 352 € dont FSP : 200 000

Activités	An 1	An 2	An 3	
1. PROFESSIONNALISATION				156 400
1.1. Formations techniques	34 500	31 500	28 500	94 500
Salaire et charges des animateurs formateurs	15 000	14 000	13 000	
Frais de formation (logistique matériel)	16 000	14 000	12 000	
Frais de communication	1 500	1 500	1 500	
Enveloppe : test laboratoire, petits équipements...	2 000	2 000	2 000	
1.2. Marketing	8 500	10 700	12 700	31 900
121 Conseil marketing				
Salaires et charges des animateurs formateurs	3 000	3 000	3 000	
Frais de formation (logistique matériel)	3 000	2 000	2 000	
Frais de communication	500	500	500	
Participation aux foires (voyages, stands...)	2 000	2 000	2 000	
122 Campagne publicitaire				
Campagne publicitaire informative		3 200	5 200	
1.3. Ateliers genre	10 000	10 000	10 000	30 000
Participation aux frais des ateliers	5 000	5 000	5 000	
Prise en charge des participants (voyages, hébergement...)	5 000	5 000	5 000	
2. STRUCTURATION				83 920
2.1 Développer des réseaux	12 000	11 750	8 250	32 000
211 Formation structuration				
Salaires et charges des animateurs formateurs	3 000	3 750	1 750	
Frais de formation (logistique matériel)	3 000	2 000	1 500	
Frais de communication	1 000	1 000	500	
212 Ateliers fédération				
Logistique des ateliers	2 500	2 500	2 500	
Prise en charge des participants (voyages, hébergement...)	2 500	2 500	2 000	
2.2. Impliquer les transformatrices dans les politiques	9 600	17 600	24 720	51 920
221 Faire participer les transformatrices aux rencontres				
Prise en charge des participants (voyages, hébergement...)	7 500	3 500	2 800	
Accompagnement (préparation : salaire et frais divers)	2 100	2 100	2 100	
222 Campagne de plaidoyer				
Conception de la campagne et de ses outils		8 000	14 820	
Diffusion des outils (fourniture et maintenance du site)		4 000	5 000	
Total action	74 600	81 550	84 170	240 320
Frais de gestion 10%	7 460	8 155	8 417	24 032
TOTAUX	82 060	89 705	92 587	264 352

9.6.2 « Renforcement du rôle des femmes dans les filières avicole, anacarde et porcine au Sénégal et au Togo »

ONG	AVSF
Pays	Sénégal et Togo
thème	Production de petit élevage et de noix de cajou avec des groupements de femmes, en complément de projets mixtes
Partenaires sud	Sénégal : groupes Kouthioye et Samasansang (cajou), Fédération avicole Bantaré Ndiwri Vélingara Togo : ICAT et 12 groupements d' éleveuses de porcs
Bénéficiaires	400 femmes de la filière cajou au Sénégal 1250 femmes de la fédération avicole sénégalaise 180 femmes éleveuses de porcs au Togo

1- Projet 1 :

contexte : La région de Kolda et en particulier le département de Vélingara font partie des zones des plus pauvres du Sénégal (IDH de 68,7). AVSF intervient dans deux types d'activités économiques, la transformation des noix de cajou et la filière avicole.

La filière cajou joue un rôle important en termes d'emploi et de génération de revenus pour les exploitations familiales en général et des femmes en particulier. En effet, ce sont elles qui sont responsables du processus de transformation des noix de cajou, qui nécessite un savoir-faire particulier (décorticage, dépelliculage etc.).

L'action proposée vise à faciliter l'accès à des marchés rémunérateurs de quatre groupements de femmes transformatrices d'anacarde de la région de Kolda. Cela passe par

- **le renforcement organisationnel des groupements, de leurs capacités de négociation et de commercialisation** (avec les groupements de producteurs, des partenaires extérieurs et avec les différents acteurs de la filière) et
- **l'identification des contraintes liées aux questions de genre** (accès aux ressources- crédit, accès aux intrants, matériel, formation techniques dans le cadre de l'amélioration des performances des transformatrices -action de sensibilisation sur la qualité- , charge familiale etc.) que rencontrent ces femmes.

La filière avicole est majoritairement féminine, AVSF y soutient 48 groupements de femmes au sein d'une fédération. Les actions visent à :

- Le renforcement technique des productrices
- la mise en place d'une unité de production de poulet de chair

2- Projet 2 :

contexte : Dans la région de la Kara et région des Savanes au Togo, AVSF a appuyé 48 groupements de femmes afin de démontrer qu'avec des investissements légers (introduction et diffusion de poulaillers traditionnels améliorés) et une formation technique simple il était possible d'améliorer sensiblement les revenus des femmes. Depuis, d'autres contraintes à l'amélioration de la production avicole ont été identifiées. En effet, l'enclavement de la zone entraîne des difficultés d'approvisionnement en intrants et matériels (aliments, poussins, mangeoires), qui ne sont pas disponible dans le département. La fédération des groupements d'avicultrices (créée début 2007) a donc initié la mise en place une centrale d'achat afin d'assurer l'approvisionnement en intrants à ses membres.

Ainsi, le projet mené dans le cadre du FSP portera sur les aspects suivants

- appuyer la commercialisation des volailles (organisation d'un circuit court)
- mettre en place un dispositif d'offre de service aux aviculteurs de la région (aliments, poussins etc.) avec un personnel de qualité.
- Parallèlement à l'appui apporté à l'amont (amélioration des conditions de production), le projet appréhendera également l'aval de la filière : une étude sera réalisée sur les circuits de commercialisation de la viande de porcs par un consultant national. Cette étude permettra de connaître l'importance de l'élevage de porcs, les acteurs impliqués dans cette activité, les marchés d'animaux vivants. Ceci afin de formuler des propositions concrètes d'amélioration des conditions de vente des porcs et de la viande de porcs au Togo, au bénéfice des groupements de femmes.

3- Coût total : 210 848 dont FSP 200 000

Financement (en euros) :

en Euros	
Composantes / volets	AVSF
Composante 1	
<i>Sénégal</i>	
1.1 Formations et appui conseil à la fédération avicole	12 483
1.2 Appui au renforcement des groupements des transformatrices d'anacarde	4 983
1.3 Salaires animatrice et personnel de soutien	11 200
1.4 Fonctionnement (location bureau, trajets locaux, fournitures et matériel pédagogique etc.)	8 500
<i>Togo</i>	
1.5 Réaménagement des porcheries chez les femmes bénéficiaires	3 150
1.6 Formation des femmes membres des groupements	26 370
1.7 Achat et acheminement des géniteurs	2 790
1.8 Appui -conseil aux éleveuses	2 950
1.9 Salaires responsable projet (temps partiel) et technicien (ICAT)	4 080
1.10 Fonctionnement (location bureau, trajets locaux, fournitures et matériel pédagogique etc.)	3 480
Composante 2	
<i>Sénégal</i>	
2.1 Appui à la commercialisation associative	3 883
2.2 Salaires animatrice et personnel de soutien	11 200
2.3 Fonctionnement (location bureau, trajets locaux, fournitures et matériel pédagogique etc.)	8 500
<i>Togo</i>	
2.4 Etude sur la commercialisation de la viande porcine	2 450

1.9 Salaires responsable projet (temps partiel) et technicien (ICAT)	4 080
2.6 Fonctionnement (location bureau, trajets locaux, fournitures et matériel pédagogique etc.)	3 480
Composante 3	
<i>Sénégal</i>	
3.1 Elaboration d'un manuel de gestion administrative	6 283
3.2. Appui à la mise en place d'une fédération des transformatrices d'anacarde	11 983
3.3. Appui à la réalisation de diagnostic sur le plaidoyer	3 485
3.4 Salaires animatrice et personnel de soutien	11 200
3.5 Fonctionnement (location bureau, trajets locaux, fournitures et matériel pédagogique etc.)	8 500
<i>Togo</i>	
3.6 Production et diffusion des émissions par les radios rurales	2 050
3.7 Organisation d'un atelier sur le rôle des femmes au sein de l'élevage de porcs	3 950
3.8 Sensibilisation des éleveuses sur la prévention des MST	990
1.9 Salaires responsable projet (temps partiel) et technicien (ICAT)	4 080
3.10 Fonctionnement (location bureau, trajets locaux, fournitures et matériel pédagogique etc.)	3 480
Management	
- Coordination et suivi 5.1	13 200
- Services (capitalisation, audit) 5.2	8 900
Total coûts directs	191 680
- Frais administratifs (10%)	19 168
TOTAL	210 848

9.6.3 « Renforcer la place des femmes dans l'agriculture saine et durable au Sénégal »

ONG	ENDA Tiers Monde	
Pays	Sénégal	
thème	Transformation et commercialisation, promotion, de multiples produits de l'agriculture saine par des femmes membres de fédérations mixtes : produits maraichers, coton, fonio, riz,	
Partenaires sud	Enda Pronat Fédération agropasteurs Diender Fédé Woobin Keur Moussa Fédé Ngatamaaré Tooro Fédé Yakaar Niani Wulli	Convergence Nationale pour la Valorisation des Activités Féminines Réseau Dimitra ONG-VIE Kande Ni Bayra
Bénéficiaires	8200 membres des fédérations paysannes dont 60% de femmes.	

1- Le projet mené par ENDA vise à

renforcer la maîtrise des circuits économiques par les femmes en intervenant sur l'amélioration de la qualité des produits et de la commercialisation, la formation et le renforcement technique
Ouvrir un espace de développement personnel comme levier de l'empowerment des femmes par de la sensibilisation et de la recherche-action sur le gerne, notamment sur la question du foncier .
renforcer le travail en réseau des groupements de producteurs.

2- contexte : ENDA soutien plusieurs groupements et fédérations de producteurs :

- 1/ Dans les Niayes, les Fédérations des Agropasteurs de Diender et Woobin de Keur Moussa
- 2/ Dans la vallée du fleuve Sénégal, la Fédération Ngatamaaré Tooro
- 3/ Au Sénégal Oriental, la fédération Yakaar Niani Wulli - Cf. son site web : www.yaniwulli.org

Les groupements mènent différents types d'activités agricoles (production maraîchères, avicole, riz, coton, fonio précuit/ huile de sésame/ mil décortiqué, transformation et commercialisation). Plusieurs types de contraintes ont été identifiées telles que l'accès au foncier et aux crédits pour les femmes, le financement des production, la qualité des produits, l'organisation de la commercialisation notamment dans des zones particulièrement enclavées, l'irrigation des terres, le manque d'équipement , l'analphabétisme et l'accès aux soins.

3- coût total estimé dont FSP : 100 000 euros

9.6.4 « Des tomates en toutes saisons »,

ONG	ASFODEVH
Pays	Niger, Burkina, Togo, Mali
thème	Introduction de la transformation de la tomate et commercialisation-promotion de la sauce avec groupements féminins
Partenaires sud	Cellules ASFODEVH
Bénéficiaires	11 groupements, 75 femmes

1-Le projet d'Asfodevh vise à soutenir la filières de transformation de la tomates

- en apportant une aide technique par la fourniture de matériel permettant la mise en conserves des tomates produites et récoltées par les groupements de femmes.
- la mise en place d'un système permettant d'être en relation directe avec les maraîchers producteurs de tomates pour leur approvisionnement, afin d'éliminer trop d'intermédiaires et de permettre aux producteurs de tomates non seulement d'écouler leur production, mais aussi d'avoir des revenus justes.
- la mise en place et la pérennisation des unités de production et de circuits de distribution
- en soutenant la création d'un réseau de groupements et en structurant une filières
- en fournissant des formations en genre

2- coût total dont FSP : 60 000

Composantes / volets	
formations	15.740
Production et commercialisation	23.860
2.1 : Mise en place d'unité de production	
2.2 : mise en place d'un point de vente	
mise en réseau	6000
3.1 Participation aux visites croisées entre groupes des 5 pays	
Management	14.400
- Suivi et fonctionnement - coordination par les cellules dans les 5 pays.1	
- Evaluation 4.3	
TOTAUX	60.000

9.6.5 Projet « Beurre de karité » GRET

ONG	GRET
Pays	Burkina Faso
thème	renforcement filière du Karité, appropriation technique et renforcement des organisations à la base
Partenaires sud	7 unions de groupements de femmes dans plusieurs régions Sicarex SISA Programme Filière Karité (PFK)
Bénéficiaires	30.000 femmes

1- Le projet mène son action en collaboration avec les 7 principales Unions de groupements de femmes actives sur le beurre de karité au Burkina Faso. Ses objectifs sont les suivants :

- réduire les difficultés d'accès aux marchés.
- diminuer la pénibilité de la transformation du karité,
- améliorer la qualité et la présentation de leurs produits, ainsi que les compétences commerciales des femmes
- structurer la filière et coordonner les groupements
- renforcer la place des femmes dans les espaces décisionnels

2-contexte : Au Burkina Faso, le karité est un secteur agricole stratégique, qui constitue la troisième ressource d'exportation du pays après le coton et l'élevage.

Considéré dans ce pays d'Afrique comme « l'or des femmes », la récolte des noix de karité et la production du beurre concernent environ 400 000 femmes burkinabé, à travers des groupements féminins, associations ou petites entreprises familiales, principalement en zone rurale.

La filière de la transformation du karité est aujourd'hui essentiellement tenue par les femmes. Dans cette filière, les femmes produisent le beurre de karité, individuellement ou en groupements, pour l'autoconsommation, la commercialisation sur le marché local. La structuration en groupements leur permet d'accéder aux marchés locaux et à l'exportation. L'insertion dans ces groupements apporte de nombreux avantages aux femmes, en dehors même des revenus monétaires qu'elles tirent de l'activité du karité. Elles sont ainsi intégrées dans des réseaux de solidarité qui leur permettent de faire face à leurs obligations familiales.

3-Coût total : 201 520 dont FSP : 170 000

Budget par actions	
	Total
Volet 1.1 : Amélioration des techniques de production et de gestion	23 360
Volet 1.2 : Amélioration de la qualité des produits	16 860
Volet 1.3 : Développement des marchés	39 360
Volet 2.1 : Création d'un cadre de concertation entre les groupements de femmes, l'état et les acteurs de la filière	16 860
Volet 2.2 : Réunions et actions communes aux groupements de femmes	9 360
Volet 4.1 : suivi et fonctionnement	61 400
Volet 4.2 : évaluation	16 000
Total	183 200
Frais administratifs (10%)	18 320
Total général	201 520
Financement FSP	170 020
Autres sources françaises	31 500

9.6.6 Fiche projet ELFE (TECH DEV / ADEE)

ONG	Tech Dev
Pays	Burkina Faso
thème	ELFE : diversification des activités productives des groupements de femmes productrices de beurre de karité autour de Léo, Burkina Faso
Partenaires sud	ADEE Coopérative de Léo
Bénéficiaires	1 000 femmes sur 2884 collectrices ou productrices karité

1- Le projet porté par Tech Dev et son partenaire ADEE est un volet complémentaire de l'action menée depuis 2002 auprès des femmes de la coopérative de UGPPK (Union des Groupements de Productrices de Produits du Karité) dont le siège est à LEO, dont l'objectif est de "contribuer à l'amélioration des revenus des femmes en milieu rural à travers le positionnement du beurre de karité sur des segments plus rémunérateurs" .

2- Contexte : Aujourd'hui la coopérative est autonome au plan organisationnel et commercial ; son organisation interne lui permet de rechercher par elle-même des débouchés à l'extérieur et notamment en Europe pour vendre le beurre de karité sur les marchés conventionnel, équitable et / ou biologique.

Malgré ces performances remarquables, force est de constater que le revenu annuel des femmes reste encore trop faible malgré l'accroissement des ventes et dépend de la seule activité karité qui est saisonnière (5 mois par an). Reste également posé le problème de la répartition des revenus entre les femmes.

3- L'Union souhaite donc diversifier sa production pour rentabiliser davantage son entreprise qui ne fonctionne que cinq (5) mois dans l'année, assurer durablement son autonomie financière (assurée actuellement à 80%) et accroître significativement le revenu au-delà du seuil minimum de pauvreté estimé à 83 000 FCFA.

C'est pourquoi les femmes de l'Union souhaitent associer la production et la commercialisation du sésame et de l'arachide à l'activité karité actuellement bien maîtrisée.

- pour le sésame :

La filière sésame a été retenue comme filière prioritaire par le Gouvernement burkinabè qui prévoit le triplement de la capacité de production nationale actuelle - 4 500 T / an - en 3 ans. L'Union de LEO prévoit de commercialiser le sésame sur les segments de marché et dans l'ordre de priorité suivants :

- Marché local de la Sissili et marché national
- Marché export

- pour l'arachide :

il s'agit d'une culture traditionnellement réservée aux femmes plutôt localisée à l'est et au centre est du pays ; la demande du marché local en Sissili est forte et la coopérative voudrait se positionner sur ce créneau de marché. La culture de l'arachide ne sera éventuellement développée que dans un 2ème temps.

Une réflexion participative sur les problématiques de genre vécues par ces femmes (augmentation de leurs revenus versus accès à la terre / répartition des charges financières au sein de la famille / position des femmes au sein de leur famille, de la communauté, de l'espace de travail - la coopérative / leur implication dans les instances inter professionnelles aux côtés des hommes) est non seulement opportune au stade où en sont rendus les membres de l'UGPPK sera menée. L'approche genre du projet permettra de mettre en évidence les inégalités toujours existantes et les limites rencontrées pour l'autonomisation des femmes.

4- coût total : 222 301 dont FSP 200 000

COMPOSANTES / VOLETS	MISE EN OEUVRE (€)			
	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	TOTAL
RESSOURCES HUMAINES				
Projet (Paris)	9 600 €	6 400 €	6 000 €	22 000 €
Projet (Ouaga)	11 994 €	8 017 €	8 017 €	28 028 €
Dédommagement UGPPK	5 340 €	5 340 €	5 340 €	16 020 €
TOTAL RESSOURCES HUMAINES	26 934 €	19 757 €	19 357 €	66 048 €
FRAIS DE DEPLACEMENT				
Depuis Paris	4 350 €	2 900 €	2 900 €	10 150 €
Depuis Ouaga	2 424 €	1 212 €	1 212 €	4 848 €
Depuis Leo	1 800 €	1 440 €	1 440 €	4 680 €
Visites croisées	0	500 €	500 €	1 000 €
TOTAL FRAIS DE DEPLACEMENT	8 574 €	6 052 €	6 052 €	20 678 €
COMPOSANTE 1				
Volet d'activité 1.1 (Etudes)	3 690 €			3 690 €
Volet d'activité 1.2 (Formations techniques)	1 230 €	1 845 €	1 230 €	4 305 €
Volet d'activité 1.3 (préparation des campagnes)	0	9 000 €	6 000 €	15 000 €
Volet 1.4 (premières campagnes)	0	3 690 €	1 230 €	4 920 €
Volet 1.5 (unité pilote huile de sésame)	600 €	57 400 €	900 €	58 900 €
Volet 1.6 (essaimage)	0	0	1 800 €	1 800 €
TOTAL COMPOSANTE 1	5 520 €	71 935 €	11 160 €	88 615 €
COMPOSANTE 2				
Volet 2.1 (formation des animatrices)	6 820 €	0	0	6 820 €
Volet 2.2 (réflexion participative)	10 600 €	5 300 €	2 650 €	18 550 €
Volet 2.3 (formation à la gestion des revenus)	1 230 €			1 230 €
TOTAL COMPOSANTE 2	18 650 €	5 300 €	2 650 €	26 600 €
COMPOSANTE 3 (réalisée par l'équipe projet Ouaga)				
AUTRES FRAIS				
Frais de transfert entre la France et le Burkina Faso	120 €	120 €	120 €	360 €
Frais de gestion (10%)	7 000 €	7 000 €	6 000 €	20 000 €
TOTAL AUTRES FRAIS	7 120 €	7 120 €	6 120 €	20 360 €
TOTAL	66 798 €	110 164 €	45 339 €	222 301 €

Consortium 2 : genre, artisanat et micro-entreprises, programme AGLAE (Approche genre, levier de l'activité économique)

9.6.7 Actrices béninoises, organisations et développement, ABORD

ONG	ASTER/Terre des Hommes France
Pays	Bénin
thème	Maison des femmes : mise en place d'un centre de ressources pour les jeunes filles vinonmégon: accès à la vie professionnelle, centre de formation et micro-crédits
Partenaires sud	GRAPAD-ACFB-femmes et vie RIFONGA Bénin: organisation genre
Bénéficiaires	Insertion professionnelle de 100 jeunes filles vingonmégon Renforcement des compétence de 900 artisanes et accompagnement de 500 femmes entrepreneurs

1- Le projet s'inscrit dans le cadre d'une action pilote visant d'abord à remédier au phénomène des *Vinonmègon* dans les grandes villes du Bénin.

2-contexte : Les *Vinonmègon* sont des petites filles placées jouant le rôle de domestiques. Cette pratique de placement des enfants avait traditionnellement pour but de faire acquérir à l'enfant une bonne éducation. Il s'agit aujourd'hui d'exploitation d'enfants, et principalement de jeunes filles. Pendant que les enfants des tutrices vont à l'école, les filles placées restent à la maison, sont ainsi privées de scolarisation et bénéficient rarement d'apprentissage professionnel. Ayant atteint un certain âge, elles sont « lâchées » (*Vinonmègon*) dans les villes sans éducation, ni formation et se trouvent exposées à de nombreux risques.

3- Des organisations d'appui ont entrepris, depuis 2007, de mettre en place un centre de formation aux métiers de l'artisanat (financé par la coopération italienne) pour que ces jeunes femmes puissent devenir autonomes économiquement. Il est ouvert de façon plus globale aux femmes artisanes qui souhaitent se perfectionner professionnellement. Il a été construit à Cotonou avec comme base stratégique le système de microfinance de l'ACFB (Association des Caisses de Financement à la Base), institution issue de la transformation de GRAPAD.

La collaboration entre ASTER-International et Terre des Hommes, et leurs partenaires devrait permettre le fonctionnement pérenne de ce centre de formation et l'enrichissement de son action pour en faire une véritable Maison des femmes.

Il est donc prévu que ce centre devienne à la fois :

- un centre de formation professionnel
- un centre de ressources pour ces femmes, et pour les hommes qui le souhaitent
- dans un second temps un centre de ressources pour les autres femmes et hommes qui souhaitent participer aux programmes.

Il s'agit de compléter les formations par un accompagnement global devant répondre, pour les jeunes filles aux obstacles traumatiques issus de leur placement, et plus généralement pour les femmes d'entrer dans un processus d'empowerment. Cet accompagnement sera constitué d'un volet psycho-social, de formation de *leaders*, et aux pratiques organisationnelles. Ce volet sera participatif et s'inscrira dans une démarche de réflexion-action.

4- Coût total : 250 587 dont FSP 214 107

1	Investissement immobilier	Valorisation du local pour centre de ressources	15 000
2	Investissement technique et mobilier		0
3	Transferts financiers	Fonds de roulement pour appuis aux projets professionnels des femmes	30 000
4	Fournitures et consommables		0
5	Conception, études, expertises Nord		0
6	Etudes, expertises Sud	Collecte de données préalable sur les filières de l'artisanat porteuses pour les femmes	1 000
7	Personnel expatrié		0
8	Personnel local	cf. budget détaillé n°1	27 900
9	Formation	cf. budget détaillé n°2	80 500
10	Services extérieurs à l'ONG	Interventions des professionnels (défraiement)	1 500
11	Missions de courte durée	8 Missions de 5 jours	15 000
12	Appui, suivi et contrôle	75j*300€	22 500
13	Evaluation		0

14	Capitalisation	45 j à 300 €	13 500
15	Autres		
16	Actions locales de plaidoyer		10 000
17	Actions locale spécifique genre	cf. budget détaillé n°3	12 000
18	Communication	valorisation des frais de communication en France à 360€/an	1 080
19	Divers et imprévus	2% du total des coûts réels (hors valorisation)	3 870
	Sous-total 1		233 850
20	Frais administratifs ou de structure	10% du total des coûts réels (hors valorisation) et	16 737
	Sous-total 2		16 737
	TOTAL GENERAL		250 587
	Financement FSP		214 107
	Total valorisation	Valorisations de compétences et matérielles	36 480

9.6.8 Femmes actrices du développement économique et social du territoire

ONG	ASTER/Ethnik
Pays	Burkina Faso
thème	2 projets : -aide à la création de micro-entreprises de restauration-suite du programme appui à l'alimentation de rue -pépinière d'entreprise de Tenkodogo
Partenaires sud	ASMADE pépinière d'entreprise de Tenkodogo
Bénéficiaires	3500 femmes et 500 hommes promoteurs d'alimentation de rue 120 femmes artisanes

1- Les deux projets visent à accompagner les porteuses de projet pour qu'elles passent d'une activité génératrice de revenus à une micro-entreprise en leur donnant les moyens de se structurer et de s'organiser.

Les deux programmes s'articulent autour de trois grands types d'activités auxquels le genre est ou sera progressivement intégré :

- Les formations transversales à la gestion d'entreprise et au *leadership*
- Les formations techniques relatives au secteur d'activité concerné
- L'appui à la structuration et à l'organisation des projets des actrices économiques vers la création de micro-entreprises et/ou coopératives pérennes

2-contexte : Bien que l'artisanat soit le deuxième pourvoyeur d'emplois au Burkina Faso, les lacunes de ce secteur d'activité sont nombreuses. Les femmes y sont d'autant plus fragilisées qu'elles ont moins accès que les hommes à la formation (16,6% des femmes sont scolarisées) et au financement,

Projet 1- Aide à la création de micro-entreprises de restauration-suite du programme appui à l'alimentation de rue à Ouagadougou

Le projet vient compléter le « programme d'appui au secteur de l'alimentation de rue », mené par l'association ASMADE qui a accompagné 1500 femmes exerçant dans le domaine de la restauration et de la transformation des produits alimentaires locaux dans les communes urbaines de Ouagadougou.

Cette initiative leur a permis d'améliorer leurs pratiques et conditions de vie à travers des ressources économiques autonomes. Organisées en 40 groupes, elles sont aujourd'hui réunies autour d'un collectif afin de constituer un pouvoir de négociation auprès des autorités administratives et politiques. Il faut maintenant aider ces femmes à maîtriser leur positionnement dans le circuit d'alimentation des populations urbaines et à disposer des moyens durables et soutenables pour le développement de leurs activités.

Le projet présenté ici est extrait de ce programme, plus large, comprenant par ailleurs :

- Un diagnostic participatif intégrant le genre
- L'organisation de voyages d'étude à l'intérieur du pays pour améliorer les pratiques de gestion de micro-entreprise en général et l'exploitation de restaurants de rue en particulier.
- La mise en place et gestion des fonds de crédits afin de doter les promoteurs et promotrices de moyens financiers.
- L'organisation du suivi de la qualité par le comité interne de suivi, les services techniques de l'Etat et l'Association de consommateurs
- La capitalisation, modélisation et diffusion des acquis du projet au sein du réseau international

ASTER et auprès d'organismes d'appui aux micro-entreprises au Burkina, Mali, Sénégal et Togo.

Projet 2- La pépinière d'entreprises à Tenkodogo

Ethnik mène depuis novembre 2008 un programme de pépinière d'entreprises à Tenkodogo en lien avec le programme développé par le Service d'action culturelle de Ouagadougou. Le programme a pour objectif principal de développer les opportunités en matière d'emplois et d'activités génératrices de revenus pour les populations défavorisées.

Le projet mené dans le cadre du FSP vise à compléter les actions menées par :

- 9 une approche genre et un déploiement de cette approche pour l'ensemble des participant-es aux activités de la pépinière
- un renforcement technique spécifique pour les femmes porteuses de projet,
- un accès à l'alphabétisation pour permettre une réelle autonomie
- et un soutien à la structuration des acteurs et actrices favorisant le renforcement à long terme des secteurs économiques.

4- Coût total : 262 821 dont FSP 215 781

1	Investissement immobilier		0
2	Investissement technique et mobilier	500 euros par an pour chaque structure mutualisée : achat, production, commercialisation	4 500
3	Transferts financiers	frais d'enregistrement des récépissés et autorisations: 40 groupements x 23 €	916
4	Fournitures et consommables	15 euros par support pour l'alphabétisation - 300 euros de fournitures par mission de compagnonnage	4 800
5	Conception, études, expertises Nord		0
6	Etudes, expertises Sud	Expert local genre	4 500
7	Personnel expatrié	Valorisation : 1/5 temps VSI de Tenkodogo, suivi du programme, structuration, intégration du genre	12 240
8	Personnel local	cf. budget détaillé n°1	16 236
9	Formation	cf. budget détaillé n°2	105 556
10	Services extérieurs à l'ONG	Frais location lieu + fonctionnement pour les 3 structures d'appui 210/mois	7 560
11	Missions de courte durée	1 mission / an par ONG	9 000
12	Appui, suivi et contrôle	cf. budget détaillé n°3	23 250
13	Evaluation	Valorisation de l'évaluation: 200€/an/ONG	14 400
14	Capitalisation	Valorisation de la capitalisation Aster (200 €*12/an)	7 200
15	Autres		
16	Actions locales de plaidoyer		10 000
17	Actions locale spécifique genre		12 000
18	Communication	Valorisation de la communication en France sur le projet, transfert de compétences vers les autres partenaires de Aster (200 €*12/an)	7 200
19	Divers et imprévus	2% du total des coûts réels (hors valorisation)	3 846
	Sous-total 1		243 204
20	Frais administratifs ou de structure	10% du total des coûts réels (hors valorisation)	19 616
	Sous-total 2		19 616
	TOTAL GENERAL		262 821
	Financement FSP		215 781
	Valorisation		15 680

9.6.9 Renforcement des compétences techniques des artisanes et de leurs capacités organisationnelles et commerciales

ONG	La Guilde/ASTER/Ethnik
Pays	Niger
thème	renforcement des compétences techniques, des capacités commerciales des femmes artisanes du Niger et de l'organisation des directions régionales de l'artisanat
Partenaires sud	Salon International de l'artisanat pour la femme SAFEM Section féminine de la Fédération nationale des artisans du Niger FNAN Groupement d'Intérêt économique GIE/DANI Réseau ouest africain des femmes artisanes ROAFA Nord ;: programme COSAME
Bénéficiaires	260 femmes accompagnées, et 260 apprentis et 1300 artisanes membres des coopératives

1- Le SAFEM se propose de répondre à la demande des artisanes par

- la mise en place de compagnonnage artisanal pour renforcer les compétences des artisanes et améliorer la qualité et la créativité de leurs produits
- des ateliers genre pour identifier les problématiques spécifiques des femmes et favoriser la responsabilités et l'autonomie économique, familiale, sociale des femmes et mener un plaidoyer local
- Le renforcement de l'organisation du Groupement d'Intérêt Économique pour le Développement de l'Artisanat au Niger (GIE DANI) et de se ses capacités commerciales

La coopération entre le SAFEM, entre l'Assemblée permanente des Chambres de métiers (APCM), l'équipe du programme « Coopération et Soutien aux Artisans et Micro-Entreprise » (COSAME) et le Salon International de l'Artisanat pour la Femme (SAFEM), sur proposition du MAEE date de juillet 2008 et déjà plusieurs programme de compagnonnage ont été mis en œuvre avec succès. Dans le projet, l'offre de formation sera adaptée pour répondre de façon spécifique aux demandes des artisanes, identifiées par le SAFEM

2- contexte : Le forum du réseau africain d'appui à la micro-entreprise qui s'est tenu à Cotonou (Bénin) en 2005 a révélé que le secteur de l'artisanat en Afrique fournit 70% des emplois, occupe 40% de la population active féminine. engendre un taux de croissance de 2,2% à 3,3% par an

Le Salon International de l'Artisanat pour la Femme (SAFEM) crée en 2007, se réunit tous les 2 ans. Il connaît un succès grandissant (jusqu'à 57 000 visiteurs pour l'édition de 2007) ce qui montre un attrait croissant pour les produits artisanaux fabriqués par les femmes. Cependant, les produits traditionnels ne percent pas toujours un marché international de plus en plus exigeant en qualité et en originalité. Au cours des mois d'octobre et novembre 2008, le SAFEM a organisé des missions de recueil de données auprès des femmes artisanes dans les huit régions du Niger suite auxquelles des informations ont été recueillies sur les besoins en équipement, en financement et en formation.

La demande existent pour certains types de en produits artisanaux comme la maroquinerie, vannerie, poterie, broderie, mais les artisanes manquent de compétences techniques, organisationnelles et/ou commerciales pour y répondre.

3- Coût total : 422 292 dont FSP 271 704

Code	Rubriques	Mode de calcul	Coût total
1	Investissement immobilier	Investissement immobilier	0
2	Investissement technique et mobilier	cf. budget détaillé n°1	9 060
3	Transferts financiers	cf. budget détaillé n°9	53 400
4	Fournitures et consommables	cf. budget détaillé n°2	5 400
5	Conception, études, expertises Nord		0
6	Etudes, expertises Sud	Experte locale Genre 1500€/an	3 000
7	Personnel expatrié	cf. budget détaillé n°3	42 000
8	Personnel local	cf. budget détaillé n°4	13 300
9	Formation	cf. budget détaillé n°5	157 900
10	Services extérieurs à l'ONG		0
11	Missions de courte durée	cf. budget détaillé n°7	5 600
12	Appui, suivi et contrôle	cf. budget détaillé n°8	84 089
13	Evaluation	inclus dans Appui, Suivi, Contrôle	0
14	Capitalisation	inclus dans Appui, Suivi, Contrôle	0
15	Autres	Autres	0
16	Actions locales de plaidoyer	2500/an	5 000
17	Actions locale spécifique genre	2000/an	4 000
18	Communication	cf. budget détaillé n°6	10 000
19	Divers et imprévus	2% du total des coûts réels (hors valorisation)	4 843
	Sous-total 1		397 592
20	Frais administratifs ou de structure	10% du total des coûts réels (hors valorisation)	24 700
	Sous-total 2		24 700
	TOTAL GENERAL		422 292
	Financement FSP		271 704
	Valorisation		150 589

9.6.10 Décollage - pour un décollage social et professionnel des femmes artisanes au Togo

ONG	Terre des Hommes/ Aster/ Ethnik
Pays	Togo
thème	Accompagnement à la création de micro-entreprises
Partenaires sud	CAGED/ SOTCHI
Bénéficiaires	360 artisanes : perfectionnement pratique 450 femmes formées à la gestion d'entreprise 150 femmes créent leur entreprise

1- Le projet vise à renforcer les initiatives existantes mise en place par des associations de terrain en direction des jeunes filles et des femmes, par:

- **la diversification des formations techniques** sur des secteurs porteurs identifiés (transformation alimentaire : conserve de tomate, boulangerie-pâtisserie, peinture des maisons, décoration intérieure, service traiteur et restauration)
- **la formation de 2 accompagnateur de projet, formés au genre** pour la mise en place d'un accompagnement personnalisé de chaque porteuse de projet
- **l'intégration du genre dans les projets menés par les associations**

2- contexte : Au Togo, le secteur de l'artisanat s'est développé tardivement, mais occupe aujourd'hui une place importante dans l'économie togolaise. Les femmes ont un accès très limité à la formation professionnelle, et sont contraintes de travailler dans le secteur informel, tandis que les hommes ont plus d'opportunités de développer leur commerce dans le secteur formel.

Le projet intervient dans deux zones :

Dans la région de Kara en partenariat avec l'association SOTCHI qui intervient auprès des jeunes filles des villages, peu scolarisées ce qui implique des activités d'alphabétisation

A Lomé en partenariat avec l'association CAGED est une organisation professionnelle de la formation auprès de femmes scolarisées.

3- coût total : 179 349 dont FSP 154 159

Rubriques	Mode de calcul	Coût total
Investissement immobilier		0
Investissement technique et mobilier	matériel pour les 2 points focaux et pour la coordination du projet (2 motos, matériel de bureau, internet, etc.)	15 000
Transferts financiers		0
Fournitures et consommables		0
Conception, études, expertises Nord	Chargée de projet ASTER 5j*300/an et valorisation méthodes d'accompagnement Ethnik (4000 euros pour trois ans)	8 490
Etudes, expertises Sud	Experte locale Genre 1500€/an	4 500
Personnel expatrié		0
Personnel local	cf. budget détaillé n°1	35 400
Formation	cf. budget détaillé n°2	54 000
Services extérieurs à l'ONG		0
Missions de courte durée	Missions de suivi TDH, Ethnik & ASTER(1 par an : 2 depuis la France, 1 depuis le Burkina)	8 200
Appui, suivi et contrôle	Valorisation de la coordination et animation TDHF (2 jours par mois pendant 3 ans) et ASTER (5 jours/an)	10 200
Evaluation	(dans le salaire du coordinateur)	0
Capitalisation	(réalisée au sein du consortium)	0
Autres		0
Actions locales de plaidoyer	Activités de plaidoyer en faveur du genre	6 000
Actions locale spécifique genre	cf. budget détaillé n°3	12 000
Communication	Valorisation Communication en France (1 dossier spécial dans publication de TDHF et articles réguliers dans le bulletin trimestriel d'ASTER)	8 000
Divers et imprévus	3% du total des coûts réels (hors valorisation)	3 544
Sous-total 1		165 334
Frais administratifs ou de structure	10% du total des coûts réels (hors valorisation) et valorisation des frais de communication en France à 360€/an	14 014
Sous-total 2		14 014
TOTAL GENERAL		179 349
Financement FSP		154 159
Valorisation		25 190

9.6.11 UNIFEM : sécurisation des droits économiques et humains des opératrices du commerce informel transfrontalier au Mali et au Burkina Faso



NOTE DE CONCEPT PRELIMINAIRE

SECURISATION DES DROITS ECONOMIQUES ET DES DROITS HUMAINS DES OPERATRICES ECONOMIQUES DU COMMERCE INFORMEL TRANSFRONTALIER AU MALI ET AU BURKINA FASO

Contexte et justification

Le commerce transfrontalier a une longue tradition en l’Afrique en général et en l’Afrique de l’Ouest en particulier. Il est s’amplifié grâce à l’amélioration des infrastructures de transport et de communication et les mutations de l’environnement institutionnel. Les progrès réalisés sur le front de l’intégration régionale à travers l’institution des zones de libre échange, notamment en Afrique de l’Ouest (CEDEAO), qui permet une circulation relativement libre des produits dits crûs exempts de droits de douane, ainsi que la création d’une union douanière (UEMOA) ont contribué à dynamiser le commerce transfrontalier.

Les femmes sont majoritaires dans le commerce transfrontalier. Elles vendent et achètent surtout des denrées agricoles, qui sont pour une large part produites par elles, du textile (y compris la friperie), des objets plastiques et d’autres objets d’utilisation courante.

Les études menées par l’UNIFEM ont permis de confirmer que le commerce informel transfrontalier des femmes contribue à la réduction de la pauvreté, à l’auto emploi et a la création de richesses. En effet, par exemple, à la frontière entre le Mali et le Burkina Faso,, les femmes qui travaillent dans le commerce transfrontalier emploient 1,2 personne dans leurs activités commerciales à domicile, elles subviennent aux besoins de 3,2 enfants en moyenne et de 3,1 personnes à charge autres que leurs propres enfants ou leur conjoint.

Résultats préliminaire des études de référence sur les femmes dans le commerce transfrontalier en Afrique

Les études de référence qui ont été menées par l’UNIFEM ont ciblé un nombre total de 2.352 enquêtés hommes et femmes exerçant dans le commerce transfrontalier et repartis de la manière suivante :

- Afrique de l’Ouest francophone: 600 enquêtés au niveau de 8 postes frontières situés entre les pays suivants : Burkina, Guinée Conakry, Mali, Niger, Sénégal et Togo.
- Afrique de l’Ouest anglophone : 400 enquêtés au Liberia
- Afrique Australe : 400 enquêtés au Swaziland et 457 au Zimbabwe
- Afrique Centrale : 400 enquêtés au Cameroun
- Afrique de l’Est : 95 enquêtés en Tanzanie

Ces études ont permis de recenser les obstacles spécifiques auxquels les femmes doivent faire face :

- malgré leur domination numérique de ce secteur leur apport n'est pas vraiment pris en compte dans les chiffres officiels.
- les femmes intervenant dans le commerce informel transfrontalier en Afrique de l'Ouest sont souvent victimes de discriminations et de stigmatisation. Elles sont trop souvent jugées à tort d'être des femmes faciles, infidèles et légères qui n'hésitent pas à se donner aux autorités régissant le rythme de leur activité pour bénéficier de faveurs, une réputation très peu glorifiante.
- A cela, il faut ajouter d'autres contraintes que sont le refus du mari de voir sa femme « abandonner » son foyer pour les besoins et exigences établies par la nature de leur activité. Pourtant, bon nombre de ces femmes avouent s'être investies dans cette activité dans le but de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles qui dans la majorité des cas dépendent d'elles.
- Les conditions de travail ardues auxquelles les femmes commerçantes font face dans l'exercice de leur activité (coût souvent élevé du transport de la marchandise, transport par les femmes elles-mêmes de marchandises souvent lourdes dans des conditions assez rudes vu la vétusté des moyens de transport disponibles et l'état détérioré des routes parcourues sur de longues distances, longues absences et séparations d'avec leur familles etc...).
- Par ailleurs, même si plusieurs cadres institutionnels tels que l'OMC, GATT, et l'OIT régissent les échanges entre pays, il reste que le commerce informel transfrontalier n'est pas assez représentatif, donc pas bien intégré. De plus, les lois régissant les échanges transfrontaliers, loin de tenir compte de tous ces paramètres qui accentuent la vulnérabilité des femmes commerçantes, appliquent les mêmes règles aux hommes qu'aux femmes, ce qui rend les femmes encore plus marginalisées, et contribue à freiner leur capacité à être plus compétitive.
- Un autre problème qui porte atteinte à la capacité des femmes à être compétitives reste leur non accès au crédit pour financer leur activité. Et contrairement aux hommes qui souvent peuvent compter sur leur droit à l'héritage familial, la majorité de ces femmes ne peuvent compter que sur leur fonds propres.

A tous ces paramètres, s'ajoute le manque d'organisation des femmes en associations capables de défendre leurs propres intérêts et d'ouvrir des perspectives dans le sens d'améliorer leur statut. Ceci est accentué par le manque dans les différents pays de la région de structures gouvernementales s'intéressant spécifiquement à l'amélioration des conditions de travail des femmes engagées dans le commerce informel transfrontalier.

La situation du commerce informel transfrontalier en général et celle des femmes en particulier, bien que légitimement connue et appréciée par les populations souffre d'un manque de documentation importante. Ce type de commerce engage beaucoup d'hommes et de femmes notamment autour de la collecte et la vente des produits agro alimentaires (bruts ou transformés) auprès des petits producteurs, les produits manufacturés dans certains pays avec des grossistes et quelques produits liés aux bâtiments et travaux publics (BTP). Les statistiques étant relativement faibles, il n'est pas aisé d'en faire une analyse très approfondie en termes d'état des lieux.

Cependant les observations au niveau des frontières notamment celles entre le Mali et le Burkina Faso montrent bien que des activités intenses se déroulent dans ces espaces avec des commerçantes qui ne sont pas enregistrées dans les documents officiels des lieux d'exercice de leurs activités. Qu'elles soient détaillantes ou grossistes, ce type de commerce mobilise de plus en plus de femmes à la recherche de moyens de survie pour leurs familles et de moyens d'épanouissement. Il est donc important de s'y intéresser et d'aider à ce que le commerce informel

transfrontalier puisse constituer un véritable outil de développement socio-économique pour les femmes dans la sous-région.

Les études de référence ont révélé une mise en oeuvre insuffisante des mesures prises dans les accords et protocoles sous-régionaux en matière de commerce et de libre circulation des personnes et des biens. Elles ont ainsi permis de répertorier de manière précise les contraintes auxquelles sont confrontées les femmes exerçant dans le commerce et de situer les différents niveaux de responsabilité :

Sur la base des contraintes ci-dessus recensées, l'UNIFEM va mettre en oeuvre un programme de deux ans qui répondra de manière sélective aux besoins exprimés par les opératrices du secteur informel transfrontalier.

III. DESCRIPTION DU PROGRAMME

1. Objectifs du Programme

a) But du Programme

Le but du programme est de créer des richesses et promouvoir les droits humains des femmes engagées dans le commerce informel transfrontalier.

b) Objectifs Spécifiques

Appuyer les femmes dans leurs tentatives d'autonomisation financière a travers le commerce informel transfrontalier afin de faire de ce commerce un véritable outil de développement socio-économique, et contribuer ainsi à la réduction de la pauvreté et à la création de richesses.

Faire un plaidoyer auprès des différentes autorités gouvernementales du Mali et du Burkina Faso et de la CEDEAO et de l'UEMOA en vue de créer un changement des politiques en faveur des femmes commerçantes et un environnement économique propice à l'intégration régionale.

Rendre plus visible la contribution des opératrices économiques du secteur informel transfrontalier a la création d'emplois et de richesses, a la réduction de la pauvreté et a l'intégration sous-régionale afin de lutter contre la stigmatisation dont elles sont victimes et d'influencer les politiques commerciales.

2. Domaines Stratégiques d'Intervention

Le projet visera des actions : (i) bénéficiant directement les femmes exerçants dans le commerce informel transfrontalier ; (ii) pouvant avoir un impact tangible dans un délai raisonnable ; (iii) couvrant le niveau local, national et sous-régional. Il s'articulera autour des trois axes stratégiques suivants.

1. Axe stratégique 1 : Soutien direct aux initiatives d'autonomisation économique des actrices du commerce informel transfrontalier

Il s'agira de renforcer la capacité des actrices du commerce informel transfrontalier et de leurs réseaux à former des coalitions, formuler leurs demandes aux Gouvernements et aux Communautés Economiques Régionales de manière collective, en vue d'un meilleurs accès aux services et opportunités commerciales, d'une garantie de mise en application de leurs droits humains et de l'intégration du genre dans les accords commerciaux en Afrique. Une autre priorité est l'amélioration des conditions de travail des femmes commerçantes sur les marchés transfrontaliers couverts par le projet, et une plus grande rentabilité de leurs activités

commerciales. L'UNIFEM travaillera avec des organisations crédibles pouvant faire le relais avec les femmes commerçantes.

Composantes du Programme

- Soutien à la réhabilitation du marché transfrontalier de Sikasso afin d'offrir aux opératrices économiques travaillant sur ce marché de meilleures conditions de travail (stockage des denrées, réfrigération, séchage de fruits et légumes, espaces de vente, toilettes) et un meilleur accès aux services.

Soutien technique et financiers aux organisations, réseaux et coalitions de femmes commerçantes en Afrique de l'Ouest afin qu'elles puissent définir des positions communes et faire entendre leurs voix collective pour influencer les forums nationaux et sous-régionaux en matière de commerce, au sein de l'espace CEDEAO et UEMOA.

Renforcement de la collaboration entre les organisations des femmes commerçantes, le mouvement des femmes, les réseaux de femmes juristes et les organisations proéminentes de la société civile engagées dans le dialogue politique sur les accords commerciaux ; ceci afin de créer un mouvement de solidarité pour soutenir la cause des actrices du commerce informel transfrontalier et défendre leurs droits humains.

Consultations entre les organisations et réseaux de femmes commerçantes, les ministères sectoriels et leurs entités décentralisées, et les officiels des postes frontières pour renforcer les liens de confiance, améliorer la communication et la fourniture de services essentiels tels que ceux liés à la santé, au transport, à la sécurité, à l'eau et à l'hygiène au niveau des marchés transfrontaliers.

Promotion de l'accès des opératrices économiques transfrontalières aux programmes de sécurité sociale telles que ceux offerts par les mutuelles de santé.

Résultats attendus

Les opératrices économiques du commerce informel transfrontalier et leurs réseaux en Afrique de l'Ouest ont une plus grande capacité d'influencer, de manière effective, les processus commerciaux au niveau sous-régional et national, et de réclamer la sécurisation de leurs droits humains et l'accès aux opportunités commerciales et aux services.

Les conditions de travail et la rentabilité des activités des opératrices économiques travaillant sur le marché transfrontalier de Sikasso sont nettement améliorées.

Le dialogue politique en vue de l'élaboration de plans nationaux de développement, les stratégies de réduction de la pauvreté et les processus de budgétisation nationale au Mali et au Burkina intègrent les problématiques des actrices économiques du commerce informel transfrontalier.

2. Axe stratégique 2 : Plaidoyer pour un engagement politique en faveur des opératrices du secteur informel transfrontalier dans les politiques et actions de la CEDEAO, de l'UEMOA et des institutions gouvernementales

3. Axe stratégiques 3 : Rendre visible la contribution réelle des opératrices économiques du commerce informel transfrontalier dans les économies nationales et sous-régionales

IV. PARTENAIRES

Il s'agit :

Des Bureaux genre de la CEDEAO et de l'UEMOA ;

Des ministères chargés des portefeuilles suivants au Mali et au Burkina, et de leurs entités décentralisées : Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ; entrepreneuriat féminin ; Commerce (y compris les chambres de commerce) ; Economie et Finances ; Intérieur ; Administration Territoriale et Collectivités Locales ; Décentralisation ; Infrastructures ; et autres services pertinents.

Des réseaux et organisations de femmes commerçantes au Mali et au Burkina, et dans la sous région ;

Des réseaux des femmes juristes et d'autres organisations de défense des droits humains des femmes.

Des ONG travaillant sur le commerce transfrontalier dans les zones du projet.

V. BUDGET

La contribution demandée au Fonds de Solidarité Prioritaire de l'ordre de 150.500 Euros contribuera à la mise en œuvre de l'axe stratégique 1 : Soutien direct aux initiatives d'autonomisation économique des actrices du commerce informel transfrontalier. Le budget est reparti comme suit :

Activités	Budget en Euro
Soutien direct aux initiatives d'autonomisation économique des femmes commerçantes exerçant dans le commerce transfrontalier	
Consultants	10.000
Consultations avec les autorités locales et femmes commerçantes du marché de Sikasso pour définir les besoins exacts en matière d'amélioration de leurs conditions de travail	15.000
Soutien à la réhabilitation physique du marché de Sikasso pour fournir aux femmes commerçantes un meilleur cadre de travail (espaces de ventes, toilettes, éclairage, etc.)	40.000
Equipements de séchage et de stockage de fruits et légumes	25.000
Simplification et vulgarisation des documents d'intégration sous-régionale produits par la CEDEAO et l'UEMOA sur les accords de libre circulation des biens et des services au sein de l'espace communautaire	10.000
Deux ateliers de formation (un au Mali et un au Burkina) destinés aux femmes commerçantes sur le contenu des accords, les règles de contrôle routier et les inspections phytosanitaires, et l'élaboration d'un document de plaidoyer pour la mise en œuvre effective des accords	40.000
Frais administratifs (7%)	10.500
TOTAL	150.500

